République Algérienne Populaire & Démocratique Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

Université Mohamed Khider - Biskra

Faculté des Lettres & des Langues
Département de Langue & Littérature française
Domaine : Lettres & Langue Étrangères

POLYCOPIÉ

Théories Enonciatives

Niveau : Master 1 – 2ème Semestre

Option : Sciences du langage

Élaboré par : Hamel Nawel

Année universitaire

2025-2026

AVANT-PROPOS.....**5**
POURQUOI CE DOCUMENT ?.....5
ENGAGEMENT.....5
NOTE AUX ÉTUDIANTS.....6
PRESENTATION DU MODULE.....**6**
CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET ÉPISTEMOLOGIQUE.....6
NOTE DE CADRAGE PEDAGOGIQUE.....7
FINALITES DU COURS.....7
ENJEUX DIDACTIQUES.....7
THEMATIQUES MAJEURES ET ENJEUX POUR LE FUTUR ENSEIGNANT.....8
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET COMPETENCES VISEES.....8

Chapitre 1 : Introduction générale à l'énonciation

Introduction.....**10**
A. Définition générale de l'énonciation.....**11**
B. De la linguistique de la langue à la linguistique du discours.....**13**
C. Distinction entre langue, parole et discours.....**14**
D. Distinction entre phrase, énoncé et énonciation.....**16**
E. L'importance de l'énonciation dans les sciences du langage.....**18**
Conclusion.....**20**
ACTIVITES.....21
ÉLEMENTS DE REPONSES.....**22**

Chapitre2 : Origine de la théorie de l'énonciation – Charles Bally

Introduction.....**24**
2. La linguistique de l'expression.....**25**
3. Valeur expressive et subjectivité.....**27**
3.1. Le contenu intellectuel : l'information objective.....27
3.2. La valeur expressive : la dimension subjective du langage.....27
3.3. La subjectivité comme propriété fondamentale du langage.....28
3.4. Le langage comme expression implicite de l'attitude du locuteur.....28
4. Une vision renouvelée du langage.....**29**
5. Les apports majeurs de Bally (Le Dictum et le Modus).....**29**
5.1. Le Dictum : le contenu de l'information.....29
5.2. Le Modus : l'attitude du locuteur.....30
5.3. Une image simple pour comprendre.....31
5.4. Les types de Modus selon les phrases.....31
5.5. Pourquoi cette distinction est importante ?.....31
5.6. Une contribution majeure à la linguistique.....32
Conclusion.....**32**
ACTIVITES.....33
ÉLEMENTS DE REPONSES.....34

CHAPITRE 3 : De Bally à Benveniste : évolution de la pensée énonciative

INTRODUCTION.....**36**
I. CONTINUITES ET RUPTURES : L'HERITAGE DE BALLY REVISITE.....**36**
1. Une continuité fondamentale : le refus d'un système linguistique clos 36
2. UNE RUPTURE DECISIVE : AFFECTIVITE CHEZ BALLY VS APPAREIL FORMEL CHEZ BENVENISTE 36
II. LE PASSAGE A UNE LINGUISTIQUE DU SUJET : CŒUR DE LA REVOLUTION BENVENISTIENNE **37**
3.1. LA SUBJECTIVITE COMME EMERGENCE DANS LE LANGAGE 37
3.2. LA POLARITE DES PERSONNES : JE / TU COMME STRUCTURE FONDAMENTALE 37
3.3. LA TROISIEME PERSONNE COMME « NON-PERSONNE » 38
III. L'APPAREIL FORMEL DE L'ENONCIATION : LES MECANISMES LINGUISTIQUES DU SUJET.....**38**
1. LES INDICES DE PERSONNE : LES PRONOMS PERSONNELS 38
2. LES INDICES D'OSTENSION : LES DEICTIQUES (TEMPS ET ESPACE) 38
3. LA TEMPORALITE ET LE ROLE CENTRAL DU PRESENT D'ENONCIATION 38
IV. INTRODUCTION A LA SUBJECTIVITE LINGUISTIQUE : CONCEPTS FONDAMENTAUX POUR L'ANALYSE.....39
1. L'instance d'énonciation 39
2. L'INTERSUBJECTIVITE : UNE STRUCTURE DIALOGIQUE DU LANGAGE 39
3. L'ANCRAGE ENONCIATIF : LE SUJET COMME CENTRE DU MONDE LINGUISTIQUE 39
CONCLUSION : **39**
ACTIVITES.....40
ÉLEMENTS DE REPONSE.....42

CHAPITRE 4 : L'appareil formel de l'énonciation chez Émile Benveniste (I)

INTRODUCTION.....**45**
1. L'ENONCIATION COMME MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE **45**
2. LES PRONOMS PERSONNELS ET LA RELATION « JE / TU ».....**46**
3. L'INTERSUBJECTIVITE ET LE DISCOURS.....**46**
4. LES EMBRAYEURS ET LES MARQUES DE SUBJECTIVITE.....47
4.1. L'ANCRAGE SPATIO-TEMPOREL DE L'ENONCIATION.....47
4.2. DISTINCTION ENTRE ENONCE ET ENONCIATION.....47
Conclusion 48
ACTIVITES.....48
ÉLEMENTS DE REPONSE.....49

CHAPITRE 5 : L'appareil formel de l'énonciation chez Émile Benveniste (II)

INTRODUCTION.....**42**
1. LES EMBRAYEURS SPATIO-TEMPORELS (ICI, MAINTENANT, AUJOURD'HUI).....**42**
2. Les marques linguistiques de la subjectivité.....**42**
3. Modalisation et positionnement énonciatif (élément d'enrichissement).....53
4. Analyse d'énoncés dans une perspective énonciative 53
5. CONTEXTE, ENONCIATION ET CONSTRUCTION DU SENS (ELEMENT D'ENRICHISSEMENT).....**54**
CONCLUSION **54**

ACTIVITES 54
ÉLEMENTS DE REPONSE.....57

CHAPITRE 6 : Les temps verbaux dans l'énonciation

Introduction **60**
A. TEMPS DE L'ENONCIATION ET TEMPS DU RECIT 60
1.1. Le présent d'énonciation 62
B. Organisation temporelle du discours 64
2.1. LA COHERENCE TEMPORELLE DU DISCOURS I 64
2.2. LE ROLE DES CONNECTEURS TEMPORELS **64**
2.3. L'ORGANISATION TEMPORELLE SELON LES TYPES DE DISCOURS 65
C. L' LES EFFETS DISCURSIFS DES TEMPS VERBAUX 65
D. TEMPORALITE ET CONSTRUCTION DU SENS 66
Conclusion 66
ACTIVITES 66
ÉLEMENTS DE REPONSE 69

CHAPITRE 7 : Introduction à la théorie d'Antoine Culioli

Introduction 71
1. Présentation générale de la linguistique de l'énonciation 71
2. Notions d'opérations énonciatives **72**
3. Place du sujet dans la construction du sens 72
Conclusion 73
ACTIVITES 73
ÉLEMENTS DE REPONSE 74

CHAPITRE 8 : La théorie de Culioli – opérations et repérage

Introduction 76
1. Les opérations de repérage **76**
2. Variabilité du sens selon le contexte **77**
3. La construction énonciative du sens 77
Conclusion 78
ACTIVITES 78
ÉLEMENTS DE REPONSE 79

CHAPITRE 9 : La L'énonciation chez Oswald Ducrot

Introduction **81**
A. Distinction dire / dit 81
B. La polyphonie énonciative 81
C. Le locuteur et les voix du discours ..... ;...82
Conclusion 83
ACTIVITES 83
ÉLEMENTS DE REPONSE 85

CHAPITRE 10 : Modalité et modalisation

Introduction 86
1. Définition de la modalité 86
1.1. Les types de modalité 86
1.1.1. Les modalités épistémiques 87

1.1.2. Les modalités déontiques 87
1.1.3. Les modalités appréciatives 88
2. Les marqueurs linguistiques de la modalisation.....89
Conclusion.....92
ACTIVITES 92
ÉLEMENTS DE REPONSE.....95

CHAPITRE 11 : Les subjectivèmes

Introduction.....97
1. Définition des subjectivèmes.....97
2. Origine et intérêt théorique.....97
3. Les critères de classification.....98
3.1. Les subjectivèmes évaluatifs.....98
3.2. Les subjectivèmes modalisateurs.....98
3.3. Les subjectivèmes émotionnels**.....98**
4. Les formes grammaticales des subjectivèmes.....98
5. Subjectivèmes et orientation argumentative.....99
6. Subjectivèmes et implicite.....99
7. Subjectivèmes et neutralité apparente.....100
8. Subjectivèmes et analyse du discours.....100
9. Vers une lecture plus fine de la subjectivité.....101
Conclusion 101

ACTIVITES 101
ÉLEMENTS DE REPONSE**.....**103
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **.....** 106

AVANT-PROPOS

Le présent polycopié, intitulé « *Théories Énonciatives : Langage, Subjectivité et Discours* », s'inscrit dans le cadre de la formation de Master en Sciences du Langage. Il a été conçu afin d'accompagner les étudiants dans la découverte des principaux courants de la linguistique de l'énonciation, depuis les premiers travaux de Charles Bally jusqu'aux approches contemporaines de l'analyse du discours.

À travers ce module, il ne s'agit plus uniquement d'étudier la langue comme un système abstrait de signes, mais de comprendre comment le langage devient une activité vivante portée par des sujets parlants inscrits dans des situations de communication précises.

Les théories énonciatives constituent aujourd'hui un champ fondamental des sciences du langage, car elles permettent d'analyser les mécanismes par lesquels le locuteur construit du sens, exprime sa subjectivité et interagit avec autrui dans le discours.

POURQUOI CE DOCUMENT ?

L'étudiant en Sciences du Langage ne peut se limiter à une approche strictement structurale ou grammaticale de la langue. Les pratiques discursives contemporaines exigent une compréhension approfondie des mécanismes de production du sens, des marques de subjectivité et des relations entre langue, contexte et discours.

Ce polycopié vise ainsi à fournir aux étudiants :

- Des bases théoriques solides sur les principales théories énonciatives ;
- Des outils méthodologiques d'analyse des énoncés ;
- Une réflexion critique sur la place du sujet dans le langage ;
- Une ouverture vers l'analyse du discours et les approches pragmatiques.

À travers les différents chapitres, l'étudiant sera progressivement amené à comprendre comment les phénomènes linguistiques prennent sens dans l'acte d'énonciation et comment les traces du locuteur s'inscrivent dans le discours.

ENGAGEMENT

Dans l'élaboration de ce polycopié, plusieurs exigences scientifiques et pédagogiques ont été prises en considération :

- **La rigueur théorique**

Le contenu repose sur les principaux travaux fondateurs des théories énonciatives, notamment ceux de Charles Bally, Émile Benveniste, Antoine Culioli et Oswald Ducrot.

- **L'articulation entre théorie et analyse**

Chaque notion théorique est accompagnée d'exemples concrets et d'applications permettant aux étudiants de développer des compétences analytiques dans l'étude des discours.

- **L'ancrage pédagogique**

Le polycopié a été conçu dans une perspective universitaire adaptée aux étudiants de Master, en privilégiant une progression pédagogique claire et accessible.

- **L'ouverture interdisciplinaire**

Les théories énonciatives sont abordées dans leurs relations avec la pragmatique, l'analyse du discours, la linguistique textuelle et les sciences humaines en général.

NOTE AUX ÉTUDIANTS

L'étude des théories énonciatives demande une posture réflexive et analytique. Ce module ne consiste pas uniquement à mémoriser des concepts linguistiques, mais à apprendre à observer le fonctionnement réel du langage dans les situations de communication.

À travers ce cours, vous serez amenés à :

- Identifier les marques linguistiques de la subjectivité ;
- Analyser les mécanismes de l'énonciation ;
- Comprendre le rôle du contexte dans la construction du sens ;
- Développer une lecture critique des discours.

L'objectif final est de vous permettre de passer d'une simple description grammaticale des énoncés à une véritable analyse du fonctionnement discursif du langage.

PRÉSENTATION DU MODULE

Contexte institutionnel et épistémologique

Le module *Théories Énonciatives* appartient à l'Unité d'Enseignement Fondamentale du Master Sciences du Langage. Il occupe une place essentielle dans la formation des étudiants, car il constitue un prolongement des approches linguistiques structurales tout en introduisant une réflexion sur le sujet parlant, le discours et les conditions de production du sens. L'émergence des théories énonciatives marque un tournant majeur dans l'histoire de la linguistique. Alors que la linguistique structurale étudiait principalement la langue comme système autonome, les approches énonciatives replacent le locuteur, le contexte et l'acte de parole au centre de l'analyse. Ce module

permet ainsi d'explorer les fondements théoriques de la subjectivité linguistique et des mécanismes discursifs.

Note de cadrage pédagogique

Paramètres	Détails
Intitulé du Master	Sciences du Langage
Semestre	02
Unité d'Enseignement	U.E. Fondamentale
Intitulé du Module	Théories Énonciatives
Crédits	04
Coefficient	02
Volume Horaire	Cours Magistral
Mode d'évaluation	40 % Contrôle continu / 60 % Examen

Finalité du cours

Ce module a pour finalité de permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes linguistiques par lesquels le sujet parlant s'inscrit dans le discours et construit du sens dans une situation de communication donnée.

Le cours vise notamment à :

- Étudier l'origine et l'évolution des théories énonciatives ;
- Comprendre les notions de subjectivité et d'intersubjectivité ;
- Analyser les indices linguistiques de l'énonciation ;
- Maîtriser les concepts de modalité, modalisation et déictiques ;
- Appliquer les théories énonciatives à l'analyse des discours.

Enjeux didactiques ;

Pour les étudiants en Sciences du Langage, les théories énonciatives constituent un outil fondamental d'analyse linguistique et discursive.

Ce module permet de:

1. Développer une compétence d'analyse des productions langagières ;
2. Comprendre le fonctionnement pragmatique des discours ;
3. Analyser les stratégies discursives dans différents types de textes ;
4. Établir des liens entre langue, contexte et interaction sociale.

Les connaissances acquises pourront être mobilisées dans plusieurs domaines :

1. Analyse du discours ;
2. Didactique des langues ;
3. Traduction ;
4. Pragmatique ;
5. Communication et médias.

THÉMATIQUES MAJEURES ET ENJEUX POUR L'ÉTUDIANT

Thématique majeure	**Enjeu scientifique et pédagogique**
Origine des théories énonciatives	Comprendre la naissance de la linguistique de l'énonciation
Bally et l'expressivité	Identifier la place de l'affectivité dans le langage
Benveniste et la subjectivité	Comprendre l'inscription du sujet dans le discours
Appareil formel de l'énonciation	Analyser les indices linguistiques du locuteur
Modalité et modalisation	Étudier les attitudes du sujet parlant
Temps et énonciation	Comprendre l'ancrage temporel du discours
Subjectivèmes	Identifier les marques de subjectivité dans les énoncés
Analyse du discours	Appliquer les théories énonciatives aux pratiques discursives

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

Ce module initie aux mécanismes de l'énonciation et de la subjectivité dans le discours. Il vise à développer une compétence d'analyse discursive contextuelle, interactionnelle et pragmatique, au-delà des connaissances théoriques.

1. Maîtriser les fondements théoriques de l'énonciation

Étude des origines (Bally), concepts clés (Benveniste, Culioli, Ducrot sur polyphonie et argumentation) et passage de la langue-système au sujet parlant.

Compétence : Expliquer et mobiliser ces théories dans l'analyse linguistique.

2. Identifier les marques linguistiques de la subjectivité

Analyse des pronoms, embrayeurs, déictiques, temps verbaux, modalisateurs, subjectivèmes et indices axiologico-affectifs.

Compétence : Repérer et interpréter les traces du locuteur dans divers discours.

3. Analyser les situations d'énonciation

Étude du locuteur/allocutaire, relations intersubjectives, contexte spatio-temporel/socioculturel, intentions et implicites.

Compétence : Intégrer les paramètres situationnels pour décrypter le sens.

4. Développer une compétence d'analyse discursive

Application à des corpus variés (littéraires, médiatiques, institutionnels, ordinaires, argumentatifs, publicitaires/politiques).

Compétence : Mobiliser les outils énonciatifs pour une analyse critique rigoureuse.

5. Comprendre les mécanismes de modalisation

Distinction des modalités (logiques, appréciatives, affectives, épistémiques, déontiques) et expression du doute, certitude, obligation, jugement.

Compétence : Analyser les prises de position du locuteur.

6. Mobiliser les théories énonciatives en recherche

Réinvestissement en analyse du discours, pragmatique, didactique, sociolinguistique, etc., pour analyses de corpus, mémoires et travaux interdisciplinaires.

Compétence : Construire des analyses scientifiques fondées sur l'énonciation.

Ainsi, ce module vise à former un étudiant capable de dépasser l'analyse strictement grammaticale des énoncés afin d'accéder à une compréhension plus profonde du fonctionnement du langage en contexte.

Chapitre 1 – Introduction générale à l'énonciation

Introduction

L'étude du langage ne se limite pas à l'analyse des structures grammaticales ou des règles qui organisent la langue. Pendant longtemps, la linguistique traditionnelle s'est principalement intéressée à la langue comme système abstrait, autonome et indépendant des conditions réelles de son utilisation. Cependant, l'évolution des sciences du langage a progressivement conduit les chercheurs à s'interroger sur la manière dont la langue est effectivement utilisée par les locuteurs dans des situations concrètes de communication. Cette orientation a donné naissance aux théories de l'énonciation.

L'énonciation occupe aujourd'hui une place essentielle dans les recherches linguistiques contemporaines, car elle permet d'étudier la langue en usage, c'est-à-dire la manière dont un sujet parlant produit un énoncé dans un contexte précis afin de transmettre une intention, une pensée ou une attitude. Contrairement à une approche strictement formelle de la langue, les théories énonciatives accordent une importance particulière au rôle du locuteur, au contexte de production du discours ainsi qu'aux différentes marques linguistiques révélant la présence du sujet dans son énoncé.

L'apparition des approches énonciatives a marqué une évolution importante dans le domaine des sciences du langage. Elle a permis le passage d'une linguistique centrée exclusivement sur le système linguistique à une linguistique davantage orientée vers le discours, l'interaction et la communication. Dans cette perspective, le langage n'est plus considéré uniquement comme un ensemble de règles abstraites, mais également comme une activité humaine inscrite dans une situation de communication et porteuse de significations multiples.

Les théories énonciatives regroupent ainsi plusieurs approches développées par différents linguistes tels que Charles Bally, Émile Benveniste, Antoine Culioli ou encore Oswald Ducrot. Chacun de ces chercheurs a contribué, à sa manière, à l'étude des relations entre le langage, le sujet parlant et le contexte discursif. Ces travaux ont permis de mettre en évidence plusieurs notions fondamentales telles que l'énoncé, l'énonciation, la subjectivité, la modalisation ou encore les marques linguistiques de la présence du locuteur dans le discours.

Ce chapitre introductif a pour objectif de présenter les fondements généraux de l'énonciation ainsi que les principales notions nécessaires à la compréhension des théories énonciatives. Il s'agira notamment de définir l'énonciation, d'examiner l'évolution de la linguistique vers l'étude du discours, et de clarifier certaines distinctions essentielles telles que celles entre langue, parole, discours, phrase et énoncé. Cette introduction permettra ainsi d'établir les bases théoriques indispensables à l'étude des différents courants énonciatifs abordés dans les chapitres suivants.

A. Définition générale de l'énonciation

Le concept d'énonciation occupe une place centrale dans les sciences du langage contemporaines. Il constitue l'un des fondements essentiels des approches linguistiques qui s'intéressent non seulement à la structure de la langue, mais également à son fonctionnement dans des situations réelles de communication. L'énonciation renvoie, de manière générale, à l'acte par lequel un locuteur produit un énoncé dans un contexte donné afin de transmettre un message à un destinataire. Le terme « énonciation » provient du verbe « énoncer », qui signifie exprimer, formuler ou produire un énoncé. En linguistique, cette notion dépasse la simple production matérielle des mots, puisqu'elle implique également la présence d'un sujet parlant, une intention communicative ainsi qu'un contexte particulier de production du discours. Ainsi, l'énonciation ne correspond pas uniquement à ce qui est dit, mais également à l'acte de dire.

Dans cette perspective, plusieurs linguistes ont proposé des définitions de l'énonciation. Parmi les définitions les plus connues figure celle d'Émile Benveniste, selon laquelle : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974, p. 80). Cette définition met en évidence deux dimensions fondamentales : d'une part, la langue comme système linguistique partagé par une communauté, et d'autre part, l'utilisation concrète et individuelle de ce système par le locuteur.

L'énonciation suppose donc l'existence d'un sujet parlant qui mobilise les ressources de la langue afin de produire un discours adapté à une situation de communication précise. Elle implique également une relation entre le locuteur et son destinataire, puisque tout acte d'énonciation est orienté vers un interlocuteur réel ou imaginaire. Ainsi, la production d'un énoncé ne peut être totalement dissociée des circonstances dans lesquelles il est formulé.

Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, l'énonciation peut être définie comme « l'ensemble des phénomènes observables lorsque l'on met en relation un énoncé avec ses conditions de production

» (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 32). Cette définition souligne l'importance du contexte dans l'analyse énonciative. En effet, un même énoncé peut prendre des significations différentes selon la situation dans laquelle il est produit, l'identité des interlocuteurs ou encore l'intention du locuteur.

L'étude de l'énonciation a permis aux linguistes de dépasser les limites d'une linguistique exclusivement centrée sur le système de la langue. Alors que les approches structurales s'intéressaient principalement aux règles grammaticales et aux relations internes entre les unités linguistiques, les théories énonciatives accordent une attention particulière aux usages réels de la langue et à la subjectivité du locuteur. Le langage est ainsi envisagé comme une activité dynamique inscrite dans une interaction sociale et communicative.

L'énonciation se caractérise également par la présence de marques linguistiques révélant l'implication du sujet parlant dans son discours. Ces marques peuvent se manifester à travers certains pronoms, adverbes, temps verbaux ou expressions évaluatives qui témoignent du positionnement du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Toutefois, l'analyse détaillée de ces marques sera abordée dans les chapitres suivants consacrés aux différentes théories énonciatives et aux phénomènes de modalisation.

Par ailleurs, l'énonciation joue un rôle essentiel dans l'interprétation du sens. En effet, la compréhension d'un énoncé ne dépend pas uniquement des mots employés, mais également des conditions dans lesquelles cet énoncé est produit. Le destinataire doit souvent prendre en compte le contexte, l'intention du locuteur ou encore les implicites discursifs afin d'accéder au sens réel du message. Ainsi, l'énonciation participe pleinement à la construction du sens dans la communication.

L'importance des théories énonciatives se manifeste aujourd'hui dans plusieurs domaines des sciences humaines et sociales, notamment l'analyse du discours, la pragmatique, la didactique des langues, la communication ou encore les études littéraires. Elles permettent de mieux comprendre les mécanismes linguistiques par lesquels les locuteurs expriment leurs intentions, leurs opinions et leurs attitudes dans diverses situations de communication.

B. De la linguistique de la langue à la linguistique du discours

L'émergence des théories de l'énonciation s'inscrit dans une évolution importante des sciences du langage. Pendant longtemps, les recherches linguistiques se sont principalement intéressées à

l'étude de la langue comme système autonome de signes et de règles. Toutefois, les limites de cette approche ont progressivement conduit les linguistes à accorder une attention plus importante aux conditions réelles d'utilisation de la langue, au rôle du sujet parlant ainsi qu'au fonctionnement du discours dans les situations de communication. Cette évolution marque le passage d'une linguistique de la langue à une linguistique du discours.

Les fondements de la linguistique moderne ont été posés par Ferdinand de Saussure, considéré comme l'un des principaux initiateurs du structuralisme linguistique. Dans son *Cours de linguistique générale*, publié en 1916, Saussure distingue la langue de la parole. Selon lui, la langue constitue un système collectif de signes partagé par une communauté linguistique, tandis que la parole correspond à l'utilisation individuelle de ce système par les locuteurs. Cette distinction a profondément influencé les recherches linguistiques du XXe siècle.

Saussure affirme ainsi : « La langue est un système de signes exprimant des idées » (Saussure, 1916, p. 33). À travers cette conception, la linguistique structurale privilégie l'étude des relations internes entre les éléments de la langue, indépendamment des situations concrètes de communication. L'objectif principal des structuralistes était d'analyser l'organisation du système linguistique et les règles qui gouvernent son fonctionnement.

Cette orientation scientifique a permis d'importantes avancées dans l'étude de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. Cependant, plusieurs linguistes ont progressivement souligné les limites d'une approche centrée exclusivement sur la structure de la langue. En effet, la linguistique structurale accordait peu de place au sujet parlant, au contexte de production des énoncés ou encore à la dimension communicative du langage.

À partir de la seconde moitié du XXe siècle, de nouvelles approches linguistiques apparaissent afin de dépasser ces limites. Les chercheurs commencent alors à s'intéresser davantage à la langue en usage, c'est-à-dire à la manière dont les locuteurs utilisent les ressources linguistiques dans des situations concrètes de communication. Cette évolution conduit au développement de la linguistique du discours, de la pragmatique ainsi que des théories de l'énonciation.

Selon Dominique Maingueneau, « le discours ne peut être étudié indépendamment de la situation dans laquelle il est produit » (Maingueneau, 1996, p. 11). Cette conception introduit une nouvelle manière d'aborder le langage : les énoncés ne sont plus considérés comme de simples structures grammaticales, mais comme des productions inscrites dans un contexte social, culturel et communicationnel.

La linguistique du discours accorde ainsi une place essentielle au locuteur, à son intention communicative et à la relation qu'il établit avec son destinataire. Le langage devient alors une activité dynamique à travers laquelle les individus agissent, interagissent et construisent du sens. Cette orientation marque une rupture avec les approches strictement formalistes de la langue.

Dans cette perspective, Charles Bally joue également un rôle important dans l'évolution des études linguistiques vers la prise en compte de la subjectivité et de l'expression des affects dans le langage. Ses travaux ont contribué à ouvrir la voie aux recherches ultérieures sur l'énonciation et la présence du sujet dans le discours.

Par ailleurs, les recherches menées par Roman Jakobson sur les fonctions du langage ont permis de mettre en évidence la dimension communicationnelle de la langue. Jakobson considère en effet que tout acte de communication implique plusieurs éléments fondamentaux : un émetteur, un récepteur, un message, un contexte, un code et un canal. Cette approche contribue à replacer le langage dans la dynamique de l'échange communicatif.

L'évolution vers une linguistique du discours a également favorisé l'émergence de nouvelles disciplines telles que l'analyse du discours, la pragmatique et la linguistique interactionnelle. Ces approches étudient non seulement la structure des énoncés, mais aussi leurs conditions de production, leurs effets sur les interlocuteurs ainsi que les stratégies discursives mobilisées dans les interactions verbales.

Ainsi, le passage d'une linguistique de la langue à une linguistique du discours constitue une étape fondamentale dans le développement des théories énonciatives. Cette évolution a permis de considérer le langage non plus comme un simple système abstrait, mais comme une pratique sociale et communicative impliquant des sujets parlants inscrits dans des situations d'énonciation variées.

C. Distinction entre langue, parole et discours

Dans le cadre des théories énonciatives, il est essentiel de distinguer certaines notions fondamentales qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement du langage. Parmi ces notions figurent la langue, la parole et le discours. Bien qu'elles soient étroitement liées, ces trois réalités linguistiques renvoient à des dimensions différentes de l'activité langagière. Leur distinction constitue une base importante pour l'étude de l'énonciation et des pratiques discursives.

La notion de langue a été largement développée par Ferdinand de Saussure dans le cadre de la linguistique structurale. Pour Saussure, la langue représente un système de signes et de règles

partagé par l'ensemble des membres d'une communauté linguistique. Elle constitue un code collectif permettant aux individus de communiquer entre eux. La langue possède ainsi un caractère social et relativement stable.

Saussure définit la langue comme « un produit social de la faculté du langage » (Saussure, 1916, p. 25). Cette définition met en évidence le fait que la langue existe indépendamment des usages individuels qui en sont faits par les locuteurs. Elle constitue une structure organisée composée de règles phonologiques, lexicales, morphologiques et syntaxiques qui rendent possible la communication.

Contrairement à la langue, la parole renvoie à l'utilisation individuelle et concrète du système linguistique. Elle correspond à l'acte par lequel un locuteur mobilise les ressources de la langue pour produire un message dans une situation donnée. La parole relève donc de l'activité personnelle du sujet parlant et peut varier selon les individus, les intentions communicatives ou les contextes d'échange.

Dans cette perspective, la parole se caractérise par sa dimension particulière et variable. Chaque locuteur possède en effet sa propre manière d'utiliser la langue à travers son accent, son style, son choix lexical ou encore sa manière d'organiser le discours. La parole constitue ainsi la réalisation effective de la langue dans les interactions quotidiennes.

Cependant, les théories contemporaines du langage ont montré que l'étude de la langue et de la parole ne suffisait pas à rendre compte de la complexité des phénomènes communicatifs. Les chercheurs ont progressivement introduit la notion de discours afin d'analyser les productions langagières dans leurs dimensions sociales, culturelles et interactionnelles.

Le discours peut être défini comme un ensemble d'énoncés produits dans une situation de communication précise et liés à un contexte particulier. Contrairement à la phrase isolée, le discours prend en considération les conditions de production du langage, les intentions du locuteur ainsi que les effets recherchés auprès du destinataire.

Selon Patrick Charaudeau, « le discours est le lieu où s'exerce la signification sociale du langage » (Charaudeau, 2002, p. 37). Cette définition souligne le fait que le discours ne se réduit pas à une simple combinaison de phrases, mais qu'il constitue une pratique sociale inscrite dans des rapports de communication et de pouvoir.

Le discours possède également une dimension interactionnelle importante. Il implique la présence d'un locuteur et d'un destinataire engagés dans un échange communicatif. Ainsi, le sens d'un

discours dépend non seulement des structures linguistiques employées, mais aussi du contexte, des connaissances partagées et des intentions communicatives des interlocuteurs.

Par ailleurs, Émile Benveniste considère que le discours correspond à « la langue assumée par l'homme qui parle » (Benveniste, 1966, p. 242). À travers cette conception, le discours devient le lieu privilégié de l'expression de la subjectivité et de la présence du sujet parlant dans le langage.

La distinction entre langue, parole et discours permet donc de comprendre les différentes dimensions du phénomène linguistique. La langue constitue le système abstrait partagé par une communauté, la parole correspond à son utilisation individuelle, tandis que le discours représente la production langagière inscrite dans une situation de communication et porteuse de significations sociales et interactionnelles.

Cette distinction joue un rôle fondamental dans les théories énonciatives, car elle permet de dépasser une vision purement formelle de la langue pour s'intéresser à son fonctionnement réel dans les pratiques discursives. L'étude du discours ouvre ainsi la voie à l'analyse de la subjectivité, de l'intention communicative et des mécanismes de construction du sens dans les interactions humaines.

D. Distinction entre phrase, énoncé et énonciation

Dans le domaine des sciences du langage, les notions de phrase, d'énoncé et d'énonciation occupent une place essentielle dans l'étude du fonctionnement linguistique. Bien que ces concepts soient souvent utilisés de manière complémentaire, ils renvoient à des réalités différentes qu'il convient de distinguer afin de mieux comprendre les mécanismes de production du sens dans la communication. Cette distinction constitue l'un des fondements des théories énonciatives.

La phrase est généralement définie comme une unité grammaticale organisée selon les règles syntaxiques d'une langue. Elle représente une structure abstraite construite indépendamment des conditions réelles de communication. La phrase appartient ainsi au domaine de la langue en tant que système linguistique.

Selon Jean Dubois, la phrase constitue « l'unité syntaxique maximale construite selon les règles grammaticales d'une langue » (Dubois et al., 2002, p. 365). Cette définition souligne le caractère formel et structurel de la phrase. Celle-ci peut être étudiée sur le plan grammatical sans qu'il soit nécessaire de prendre en considération la situation dans laquelle elle est produite.

Par exemple, la séquence « Le professeur explique la leçon » constitue une phrase correcte du point de vue syntaxique. Son analyse peut porter sur la nature des mots, les fonctions grammaticales ou encore l'organisation de la structure phrastique. Dans ce cas, l'intérêt porte principalement sur la forme linguistique.

Toutefois, les théories contemporaines du langage ont montré que l'étude de la phrase ne suffit pas à rendre compte de la réalité des échanges linguistiques. En situation de communication, les locuteurs produisent des énoncés, c'est-à-dire des réalisations concrètes de la langue dans un contexte donné.

L'énoncé peut ainsi être défini comme le produit linguistique résultant d'un acte de parole accompli par un locuteur dans une situation précise. Contrairement à la phrase, l'énoncé dépend du contexte de production et des circonstances de communication. Son interprétation varie selon le moment, le lieu, les interlocuteurs ou encore l'intention du locuteur.

Ainsi, une même phrase peut correspondre à différents énoncés selon la situation dans laquelle elle est employée. L'énoncé « Tu viens demain » peut, par exemple, exprimer une simple information, une invitation, une injonction ou encore un reproche selon l'intonation et le contexte discursif. Le sens ne dépend donc pas uniquement de la structure grammaticale, mais également des conditions d'utilisation de la langue.

Dans cette perspective, Oswald Ducrot souligne que l'interprétation d'un énoncé nécessite la prise en compte de plusieurs éléments liés à la situation de communication et à l'intention du locuteur. L'énoncé ne constitue pas seulement une suite de mots organisée grammaticalement ; il représente également un acte de communication inscrit dans une interaction sociale.

La notion d'énonciation introduit une dimension supplémentaire dans l'analyse linguistique. Elle désigne l'acte même par lequel un locuteur produit un énoncé dans une situation de communication déterminée. L'énonciation correspond donc au processus de mise en fonctionnement de la langue par un sujet parlant.

Comme l'affirme Émile Benveniste : « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974, p. 80). Cette définition met en évidence le rôle fondamental du locuteur dans la production du discours. À travers l'énonciation, le sujet parlant mobilise les ressources linguistiques afin d'exprimer une intention, une attitude ou un point de vue.

L'énonciation implique également la présence d'un destinataire vers lequel le discours est orienté. Elle suppose donc une relation communicative entre les interlocuteurs. Cette dimension interactionnelle distingue les approches énonciatives des conceptions strictement structuralistes de la langue.

Par ailleurs, l'énonciation permet de mettre en évidence la présence du sujet parlant dans le discours à travers différentes marques linguistiques. Le choix des mots, l'intonation, les temps verbaux ou certaines expressions évaluatives traduisent souvent la subjectivité du locuteur et son positionnement vis-à-vis de ce qu'il énonce.

La distinction entre phrase, énoncé et énonciation permet ainsi de comprendre les différentes dimensions du langage. La phrase relève du système linguistique abstrait, l'énoncé correspond à la réalisation concrète du discours, tandis que l'énonciation désigne l'acte de production de cet énoncé dans une situation de communication. Ces notions constituent des bases indispensables pour l'étude des théories énonciatives et des mécanismes de construction du sens dans les interactions verbales.

E. L'importance de l'énonciation dans les sciences du langage

L'énonciation occupe aujourd'hui une place essentielle dans les sciences du langage, car elle permet d'étudier le fonctionnement réel de la langue dans les situations de communication. En s'intéressant à la production du discours, au rôle du sujet parlant et aux mécanismes de construction du sens, les théories énonciatives ont profondément renouvelé les approches linguistiques contemporaines. Elles ont contribué à élargir le champ de la linguistique vers l'analyse des interactions verbales, des contextes de communication et des phénomènes de subjectivité.

L'un des principaux apports de l'énonciation réside dans le développement de l'analyse du discours. Contrairement aux approches centrées uniquement sur la structure grammaticale des phrases, l'analyse du discours s'intéresse aux énoncés produits dans des contextes sociaux et communicationnels précis. Elle cherche à comprendre comment les locuteurs construisent du sens, expriment leurs intentions et influencent leurs interlocuteurs à travers le langage.

Selon Dominique Maingueneau, le discours ne peut être séparé de ses conditions de production, car tout énoncé est inscrit dans une situation de communication particulière. Cette approche permet d'étudier les dimensions sociales, idéologiques et interactionnelles du langage.

L'énonciation joue également un rôle fondamental dans le domaine de la pragmatique. Cette discipline s'intéresse à la manière dont les individus utilisent le langage pour agir sur autrui et

accomplir différentes fonctions communicatives. L'interprétation d'un énoncé dépend ainsi non seulement de son contenu linguistique, mais aussi de l'intention du locuteur, du contexte et des connaissances partagées entre les interlocuteurs.

Les travaux de John Searle sur les actes de langage ont montré que parler revient souvent à accomplir une action. À travers un énoncé, le locuteur peut informer, ordonner, promettre, demander ou convaincre. L'étude de l'énonciation permet alors de mieux comprendre les mécanismes pragmatiques qui interviennent dans les échanges verbaux.

Par ailleurs, les théories énonciatives occupent une place importante dans le domaine de la didactique des langues. L'enseignement moderne des langues ne se limite plus à la mémorisation des règles grammaticales ; il vise également le développement des compétences communicatives des apprenants. Dans cette perspective, l'énonciation permet d'analyser la manière dont les locuteurs utilisent la langue dans des situations authentiques de communication.

L'approche communicative accorde ainsi une importance particulière à la production du sens, à l'interaction et à l'adaptation du discours aux contextes d'échange. Les apprenants sont amenés à produire des énoncés variés en tenant compte des intentions communicatives et des situations d'énonciation.

L'énonciation joue également un rôle important dans l'étude des médias et des discours contemporains. Les discours politiques, publicitaires, médiatiques ou numériques mobilisent de nombreuses stratégies énonciatives visant à influencer les destinataires et à orienter leur interprétation. L'analyse énonciative permet alors de comprendre comment les locuteurs construisent leur image, expriment leur positionnement ou cherchent à produire certains effets sur le public.

Selon Patrick Charaudeau, toute situation de communication implique des enjeux discursifs et relationnels qui influencent la production du sens. Le discours devient ainsi un espace d'interaction où se construisent les représentations, les opinions et les relations sociales.

Enfin, les théories énonciatives contribuent à une meilleure compréhension de la subjectivité dans le langage. Elles montrent que le discours porte souvent les traces du locuteur à travers ses choix lexicaux, ses évaluations, ses attitudes ou encore son positionnement vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Le langage apparaît alors comme un moyen d'expression de l'identité, des émotions et des intentions du sujet parlant.

L'importance de l'énonciation dans les sciences du langage réside donc dans sa capacité à articuler les dimensions linguistiques, discursives, sociales et interactionnelles du langage. Elle permet d'analyser non seulement la structure des énoncés, mais également les conditions de leur production et les mécanismes de construction du sens dans la communication humaine.

Conclusion

L'étude de l'énonciation constitue aujourd'hui un domaine fondamental des sciences du langage. En s'intéressant à la langue en situation d'usage, les théories énonciatives ont profondément renouvelé l'analyse linguistique en accordant une place centrale au sujet parlant, au contexte de communication et à la construction du sens dans le discours. Cette évolution a permis de dépasser les limites d'une approche strictement structurale de la langue afin de considérer le langage comme une activité dynamique et interactive.

À travers ce chapitre introductif, plusieurs notions essentielles ont été abordées, notamment les distinctions entre langue, parole et discours, ainsi qu'entre phrase, énoncé et énonciation. Ces concepts permettent de mieux comprendre le fonctionnement du langage dans les situations réelles de communication et constituent les bases nécessaires à l'étude des différentes approches énonciatives.

Les théories de l'énonciation occupent désormais une place importante dans plusieurs domaines tels que l'analyse du discours, la pragmatique, la communication et la didactique des langues. Elles contribuent à l'analyse des mécanismes linguistiques à travers lesquels les locuteurs expriment leurs intentions, leurs attitudes et leurs représentations dans le discours.

Les chapitres suivants permettront d'approfondir cette réflexion à travers l'étude des principales théories énonciatives développées par différents linguistes, ainsi que l'analyse des phénomènes linguistiques liés à la subjectivité, à la modalisation et au fonctionnement discursif du langage.

Activités

Activité 1 : Associer les notions

Consigne : Reliez chaque notion à sa définition correcte.

Notion	Définition
• Langue	A. Unité grammaticale construite selon les règles syntaxiques.

- Parole
- Discours
- Phrase
- Énoncé
- Énonciation

B. Mise en fonctionnement de la langue par un sujet parlant.

C. Système collectif de signes partagé par une communauté.

D. Production concrète dans une situation de communication.

E. Utilisation individuelle de la langue.

F. Ensemble d'énoncés liés à un contexte de communication.

Activité 2 : Vrai ou faux

Consigne : Indiquez si les propositions suivantes sont vraies ou fausses.

1. La linguistique traditionnelle s'intéresse surtout à la langue comme système abstrait.
2. La parole est une réalité collective et stable.
3. Le discours prend en compte la situation de communication.
4. L'énonciation désigne uniquement le contenu d'un message.
5. Le sujet parlant occupe une place importante dans les théories énonciatives.

Activité 3 : Repérage des indices d'énonciation

Consigne : Lisez l'énoncé suivant et répondez aux questions.

« Je pense que nous devons commencer maintenant, ici, dans cette salle. »

a) Relevez les mots qui montrent la présence du locuteur.

b) Relevez les éléments qui renvoient au temps et au lieu.

c) Expliquez brièvement l'effet produit par cet énoncé.

Activité 4 : Questions de synthèse

Consigne : Répondez en 4 à 5 lignes à chaque question.

a) Pourquoi les théories de l'énonciation ont-elles renouvelé la linguistique ?

b) Quelle est la différence entre phrase et énoncé ?

c) En quoi le discours est-il lié à la situation de communication ?

ÉLEMENTS DE REPONSE

Corrigé de l'activité 1

1-C

2-E

3-F

4-A

5-D

6-B

Corrigé de l'activité 2

Vrai.

Faux.

Vrai.

Faux.

Vrai.

Corrigé de l'activité 3

a) Les mots qui montrent la présence du locuteur sont : « Je pense » et « nous ».

b) Les éléments qui renvoient au temps et au lieu sont : « maintenant », « ici » et « dans cette salle ».

c) L'énoncé est ancré dans une situation précise de communication et exprime la prise de position du locuteur.

Corrigé de l'activité 4

a) Les théories de l'énonciation ont renouvelé la linguistique parce qu'elles ne s'intéressent pas seulement au système de la langue, mais aussi à son usage réel, au locuteur et au contexte de communication.

b) La phrase est une unité grammaticale abstraite, alors que l'énoncé est une réalisation concrète produite dans une situation donnée.

c) Le discours est lié à la situation de communication parce qu'il dépend du locuteur, du destinataire, du contexte, de l'intention et des effets recherchés

Chapitre 2 : Origine de la théorie de l'énonciation – Charles Bally

Introduction

Les théories de l'énonciation trouvent leurs origines dans les travaux de plusieurs linguistes qui ont progressivement déplacé l'intérêt de la linguistique de l'étude du système de la langue vers l'analyse de son usage dans les situations réelles de communication. Parmi les précurseurs de cette orientation figure Charles Bally, considéré comme l'un des fondateurs de la stylistique moderne et l'un des premiers chercheurs à avoir accordé une place importante à la subjectivité dans le langage. Disciple de Ferdinand de Saussure, Bally s'inscrit d'abord dans l'héritage du structuralisme saussurien. Toutefois, contrairement à son maître qui privilégiait l'étude de la langue comme système abstrait de signes, Bally s'intéresse davantage à la parole vivante, aux dimensions affectives du langage ainsi qu'aux mécanismes par lesquels les locuteurs expriment leurs émotions, leurs attitudes et leurs jugements dans le discours. Cette orientation marque une étape importante dans l'évolution des sciences du langage vers les approches énonciatives.

Les travaux de Bally accordent ainsi une importance particulière à l'expression de la subjectivité et de l'affectivité dans les productions langagières. Selon lui, le langage ne sert pas uniquement à transmettre des informations ; il permet également aux locuteurs d'exprimer leurs sentiments, leurs états psychologiques et leurs réactions personnelles face à la réalité. Cette conception ouvre la voie à une nouvelle manière d'envisager le discours, non plus comme une simple combinaison de structures grammaticales, mais comme une activité humaine porteuse de valeurs expressives et émotionnelles.

Dans son ouvrage *Traité de stylistique française*, publié en 1909, Bally affirme que la langue comporte une dimension affective essentielle qui reflète la sensibilité du sujet parlant. Il considère que certains choix linguistiques traduisent la manière dont le locuteur perçoit le monde et se positionne par rapport à son discours. Cette réflexion constitue l'un des premiers fondements des recherches ultérieures sur l'énonciation et la subjectivité dans le langage.

Par ailleurs, les travaux de Bally ont largement contribué au développement de la stylistique linguistique. Il cherche à analyser les procédés expressifs utilisés dans la communication quotidienne et à montrer comment les formes linguistiques peuvent produire des effets affectifs et

expressifs sur le destinataire. L'étude du langage dépasse alors le cadre strictement grammatical pour intégrer les dimensions psychologiques et sociales de la communication.

L'importance de Charles Bally dans l'histoire des théories énonciatives réside donc dans le fait qu'il a été parmi les premiers linguistes à reconnaître la présence du sujet parlant dans le langage. Ses recherches ont préparé le terrain aux travaux ultérieurs d'Émile Benveniste, d'Antoine Culioli et d'Oswald Ducrot, qui développeront plus tard les différentes approches de l'énonciation.

Ce chapitre a pour objectif de présenter les principales contributions de Charles Bally à l'émergence de la théorie de l'énonciation. Il s'agira notamment d'examiner sa conception de la langue, sa réflexion sur l'affectivité et l'expressivité, ainsi que son apport à l'étude de la subjectivité dans le discours.

2.La linguistique de l'expression

Dans la tradition saussurienne, la langue est principalement conçue comme un système abstrait et stable de signes. Ferdinand de Saussure la définit comme un ensemble de règles et de conventions sociales que l'on peut comparer, dans une certaine mesure, à un dictionnaire et à une grammaire. Cette conception privilégie la structure du système linguistique, indépendamment de son utilisation concrète par les locuteurs.

Cependant, cette approche ne permet pas de rendre compte de la richesse et de la complexité des pratiques langagières réelles. En effet, dans les situations de communication, les individus ne se limitent pas à appliquer des règles grammaticales : ils utilisent la langue pour interagir, exprimer des émotions, influencer autrui et se positionner par rapport à ce qu'ils disent. C'est précisément cette dimension que Charles Bally cherche à mettre en évidence.

Pour Bally, la langue ne peut être réduite à un système formel de signes. Elle constitue également un instrument vivant d'expression et d'interaction sociale. L'idée centrale de sa réflexion est que le langage ne sert pas uniquement à transmettre des informations objectives ou des faits, mais qu'il joue aussi un rôle fondamental dans l'expression des sentiments et dans l'action sur autrui. Autrement dit, parler ne consiste pas seulement à dire le monde, mais aussi à se dire soi-même et à agir sur les autres.

Dans cette perspective, Bally introduit une conception dynamique du langage, qu'il qualifie de « linguistique de l'expression ». Cette approche s'intéresse non pas uniquement à la structure de la langue, mais à son fonctionnement dans la parole vivante. La parole devient alors le lieu où

s'actualise la langue et où le sujet parlant projette sa sensibilité, ses émotions et son attitude face à ce qu'il énonce.

Ainsi, la « parole en action » occupe une place centrale dans la réflexion de Bally. Contrairement à une vision strictement grammaticale du langage, il considère que chaque acte de parole est porteur d'une dimension subjective. Le locuteur ne se contente pas d'énoncer des faits ; il les interprète, les évalue et les charge de valeurs affectives. Le langage devient alors un espace d'expression de la subjectivité humaine.

Par exemple, une phrase telle que « Il fait froid » peut, selon le contexte et l'intonation, exprimer une simple constatation, mais aussi un inconfort, une plainte ou une invitation implicite à agir. Cette variation de sens montre que la langue ne peut être pleinement comprise sans prendre en compte la manière dont elle est utilisée par un sujet dans une situation donnée.

Bally insiste donc sur le rôle du locuteur comme sujet expressif. Celui-ci ne se limite pas à mobiliser un code linguistique préexistant, mais il transforme ce code en fonction de ses intentions communicatives et de ses états affectifs. Le langage devient ainsi un moyen d'expression personnelle, où la subjectivité du locuteur est constamment présente.

Cette conception marque une rupture importante avec une vision purement structurale de la langue. Elle ouvre la voie à une linguistique centrée sur l'usage, l'expression et l'interaction, et constitue l'un des fondements historiques des approches énonciatives modernes.

3. Valeur expressive et subjectivité

Bally Dans la continuité de sa réflexion sur la linguistique de l'expression, Charles Bally met en évidence un point essentiel : toute production langagière est nécessairement marquée par une dimension subjective. Autrement dit, dès que nous parlons, nous ne nous contentons pas de transmettre des informations neutres ou objectives, mais nous « colorons » nos énoncés en fonction de notre attitude, de nos émotions et de notre intention communicative.

Cette idée est fondamentale, car elle remet en question la conception d'un langage purement objectif, transparent et neutre. Pour Bally, le discours humain est toujours traversé par une double dimension : une dimension informative et une dimension expressive.

3.1.Le contenu intellectuel : l'information objective

Le premier niveau du langage correspond à ce que Bally appelle le contenu intellectuel. Il s'agit des informations brutes, des faits ou des données que le locuteur souhaite transmettre. Ce niveau est théoriquement indépendant des émotions ou des jugements personnels.

Par exemple, l'énoncé « Il pleut » renvoie simplement à un phénomène météorologique observable. Sur le plan strictement informatif, il s'agit d'une constatation objective qui décrit un état du monde.

Ce niveau correspond à ce que l'on pourrait rapprocher d'une fonction référentielle du langage, où l'objectif principal est de décrire la réalité.

3.2. La valeur expressive : la dimension subjective du langage

Le second niveau, beaucoup plus important pour Bally, est celui de la valeur expressive. Cette dimension correspond à la manière dont le locuteur investit son discours de sentiments, d'attitudes ou d'intentions.

Ainsi, le même fait peut être exprimé de manière totalement différente selon l'état affectif du locuteur. Par exemple :

- « Il pleut. »
- « Oh non, encore cette pluie de malheur ! »
- « Enfin, il pleut ! »

Dans ces trois énoncés, le contenu informatif reste le même, mais la valeur expressive change complètement. On observe ici la présence de la subjectivité du locuteur, qui transforme une simple information en une prise de position affective.

Cette idée est centrale chez Bally : le langage est indissociable de l'expression de la subjectivité humaine.

3.3. La subjectivité comme propriété fondamentale du langage

Pour Bally, la subjectivité n'est pas un phénomène marginal ou exceptionnel dans le langage ; elle en constitue au contraire une caractéristique fondamentale. Il est donc presque impossible de produire un discours totalement neutre.

Chaque choix lexical, chaque tournure syntaxique ou chaque nuance stylistique peut révéler une position du locuteur. Par exemple, le choix entre deux termes comme *:« maison » « demeure » « baraque »* ne transmet pas seulement une information identique sur un lieu d'habitation, mais

traduit également une évaluation, une attitude ou une perception subjective. Dire « ma demeure » au lieu de « ma baraque » implique une valorisation sociale, affective ou symbolique différente. Ainsi, le langage devient un espace où se manifeste la personnalité du locuteur, son rapport au monde et aux autres.

3.4. Le langage comme expression implicite de l'attitude du locuteur

L'un des apports majeurs de Bally est d'avoir montré que la subjectivité ne se limite pas aux expressions explicitement émotionnelles. Elle peut également être implicite, inscrite dans des choix linguistiques ordinaires.

Le locuteur exprime ainsi :

- Son humeur (joie, colère, lassitude) ;
- Son jugement (positif ou négatif) ;
- Son positionnement social ;
- Son degré d'implication dans le discours.

Même une phrase apparemment neutre peut contenir une orientation subjective selon le contexte d'énonciation.

4. Une vision renouvelée du langage

En distinguant le contenu intellectuel et la valeur expressive, Bally propose une vision beaucoup plus riche du langage que celle d'une simple transmission d'informations. Le langage devient une activité humaine complexe, où se mêlent constamment :

- information ;
- émotion ;
- évaluation ;
- intention.

Cette conception constitue une étape essentielle vers les approches énonciatives modernes, qui analyseront plus tard en détail les traces du sujet dans le discours.

5. Les apports majeurs de Bally (Le Dictum et le Modus)

L'une des contributions les plus importantes de Charles Bally à la linguistique et aux bases de la théorie de l'énonciation est sa distinction entre deux niveaux dans la phrase : le **Dictum** et le

Modus. Cette distinction permet de mieux comprendre comment une phrase ne transmet pas uniquement une information, mais exprime aussi l'attitude du locuteur.

Pour Bally, une phrase ne se limite jamais à un simple contenu informatif. Elle est toujours le résultat d'une interaction entre ce qui est dit et la manière dont cela est dit.

5.1 Le Dictum : le contenu de l'information

Le Dictum correspond au contenu objectif de la phrase, c'est-à-dire à l'information brute, indépendante de l'attitude du locuteur.

Il répond à la question : **"Qu'est-ce qui est dit ?"**

Il s'agit donc :

- des faits ;
- des actions ;
- des événements ;
- des situations décrites.

Exemple :

- « Il va pleuvoir »

Dans cet exemple, le Dictum est simplement : **la pluie va arriver**.

Le Dictum représente donc la dimension descriptive et informative du langage.

5.2 Le Modus : l'attitude du locuteur

Le Modus, en revanche, correspond à la manière dont le locuteur se positionne par rapport au contenu.

Il répond à la question : **"Comment le locuteur dit-il cela ?"**

Il exprime :

- un jugement ;
- un doute ;
- une certitude ;
- une émotion ;
- une volonté.

Exemple :

- « Je crois qu'il va pleuvoir »

Ici :

- le Dictum = la pluie va arriver
- le Modus = **“je crois que”** (doute / opinion)

Le Modus est donc la **trace du sujet parlant dans le discours**.

5.3 Une idée essentielle : toute phrase contient un Dictum et un Modus

Pour Bally, il est impossible de produire une phrase sans attitude du locuteur. Même lorsque le Modus n’est pas exprimé clairement, il est toujours présent implicitement.

Exemple :

- « Il pleut ! »

Même si la phrase semble neutre, elle peut exprimer :

- un constat ;
- un agacement ;
- une joie ;
- une plainte.

Cela signifie que le locuteur est toujours impliqué dans son énoncé.

5.4 Une image simple pour comprendre

On peut simplifier cette distinction ainsi :

- **Le Dictum = le contenu de la phrase (ce qui est dit)**
- **Le Modus = la manière de dire (comment on le dit)**

Image explicative :

- Le Dictum est comme **le message écrit**
- Le Modus est comme **l’intonation et l’intention derrière le message**

5.5 Les types de Modus selon les phrases

Bally montre que le Modus varie selon le type d’énoncé.

a) La phrase déclarative

- Exemple : « Il pleut »
- Modus : constat / affirmation
- Le locuteur considère le fait comme réel

b) La phrase interrogative

- Exemple : « Est-ce qu'il pleut ? »
- Modus : doute / recherche d'information
- Le locuteur ne connaît pas la réponse

c) La phrase impérative

- Exemple : « Ferme la porte ! »
- Modus : volonté / ordre
- Le locuteur veut agir sur l'autre

d) La phrase exclamative

- Exemple : « Quelle pluie ! »
- Modus : émotion / affectivité
- Le locuteur exprime un sentiment

5.6 Pourquoi cette distinction est importante ?

La distinction Dictum / Modus est fondamentale car elle permet de comprendre que :

a) Le langage n'est pas neutre

Même une phrase simple contient une attitude du locuteur.

b) Le sens dépend du sujet parlant

Deux phrases peuvent avoir le même contenu mais des valeurs différentes.

c) La subjectivité est intégrée à la grammaire

Le locuteur est toujours présent dans ce qu'il dit.

5.7 . Une contribution majeure à la linguistique

Grâce à cette analyse, Bally introduit une idée nouvelle et décisive : la phrase n'est pas seulement une structure logique, mais une combinaison entre :

- un contenu (Dictum)
- et une attitude (Modus)

Cette approche ouvre la voie aux recherches ultérieures sur :

- la subjectivité dans le langage ;
- l'énonciation ;
- la pragmatique ;
- l'analyse du discours.

En résumé, le modèle de Bally montre que toute phrase est le résultat de l'interaction entre :

- ce que l'on dit (Dictum)
- et la manière dont on le dit (Modus)

Ainsi, parler ne consiste pas seulement à transmettre des informations, mais aussi à exprimer une position, une émotion ou une intention.

Conclusion

En définitive, les travaux de Charles Bally occupent une place essentielle dans l'évolution des sciences du langage vers les théories de l'énonciation. En mettant en évidence la dimension expressive du langage, il montre que la langue ne sert pas uniquement à transmettre des informations, mais également à exprimer une attitude, une émotion ou un point de vue.

La distinction entre le Dictum et le Modus permet ainsi de mieux comprendre que toute phrase associe un contenu informatif à une prise de position du locuteur. Cette approche constitue une étape importante dans la prise en compte de la subjectivité dans l'analyse linguistique.

Ainsi, les apports de Bally ouvrent la voie aux recherches énonciatives qui seront développées par la suite dans ce cours.

Activités

Activité 1 : QCM

Consigne : Choisissez la bonne réponse.

La linguistique de l'expression s'intéresse surtout :

a) aux règles orthographiques.

b) à la langue comme instrument d'expression.

c) uniquement à la syntaxe.

Le Dictum correspond :

a) à l'attitude du locuteur.

b) au contenu informatif.

c) à l'émotion exprimée.

Le Modus renvoie :

a) au message objectif.

b) à la manière de dire.

c) au dictionnaire.

Activité 2 : Compléter un tableau

Consigne : Complétez le tableau suivant.

Terme	**Définition**
Contenu intellectuel	…
Valeur expressive	…
Dictum	…
Modus	…

Activité 3 : Analyse d'énoncés

Consigne : Lisez les énoncés et dites s'ils relèvent plutôt du Dictum ou du Modus.

a) « Il va pleuvoir. »
b) « Je pense qu'il va pleuvoir. »
c) « Enfin, il va pleuvoir ! »
d) « Ferme la fenêtre ! »

Activité 4 : Production écrite courte

Consigne : Répondez en 5 à 6 lignes à la question suivante :

Pourquoi Bally considère-t-il que le langage est un instrument d'expression et non seulement un système de communication ?

Activité 5 : Classement

Consigne : Classez les expressions suivantes selon qu'elles relèvent surtout de l'information ou de l'expression.

a) « Il pleut. »

b) « Quelle horrible pluie ! »

c) « Je crois qu'il pleut. »

d) « Enfin, il pleut ! »

e) « Il va pleuvoir. »

ÉLEMENTS DE REPONSE

Corrigé de l'activité 1

1-b

2-b

3-b

Corrigé de l'activité 2

a) Contenu intellectuel : information objective, fait ou donnée.

b) Valeur expressive : dimension subjective, affective ou évaluative.

c) Dictum : contenu de ce qui est dit.

d) Modus : manière de dire, attitude du locuteur.

Corrigé de l'activité 3

a) Dictum

b) Dictum + Modus

c) Modus dominant

d) Modus

Corrigé de l'activité 4

Bally considère que le langage ne sert pas seulement à transmettre des informations. Il permet aussi d'exprimer des sentiments, des jugements et des attitudes. Le locuteur laisse toujours une trace de sa subjectivité dans ce qu'il dit. Le langage devient donc un instrument d'expression personnelle et sociale.

Corrigé de l'activité 5

a) Information : « Il pleut. », « Il va pleuvoir. »

b) Expression : « Quelle horrible pluie ! », « Je crois qu'il pleut. », « Enfin, il pleut ! »

Chapitre 3 : De Bally à Benveniste : évolution de la pensée énonciative

Introduction

Après avoir étudié l'énonciation, la distinction langue/discours et les apports de Charles Bally, il est nécessaire de comprendre le tournant théorique majeur opéré par Émile Benveniste. La linguistique passe progressivement d'une analyse de l'expressivité et des sentiments du locuteur à une analyse des mécanismes formels par lesquels le sujet s'inscrit dans le langage.

Autrement dit, chez Bally, l'intérêt porte principalement sur ce que le locuteur ressent et exprime, tandis que chez Benveniste, l'enjeu devient plus structurel : comment la langue elle-même permet au locuteur de se constituer comme sujet dans le discours. Cette évolution marque une véritable révolution théorique, car elle transforme la linguistique en une science attentive à l'instance d'énonciation et à la subjectivité linguistique.

I. Continuités et ruptures : l'héritage de Bally revisité

1. Une continuité fondamentale : le refus d'un système linguistique clos

Charles Bally, dans le prolongement critique de Ferdinand de Saussure, refuse une conception de la langue comme système totalement autonome et abstrait. Pour lui, la linguistique ne peut se limiter à l'étude de la langue (langue-système), mais doit aussi prendre en compte l'usage réel du langage par les locuteurs.

Dans cette perspective, Bally s'intéresse à la dimension affective et expressive du langage. Il montre que les énoncés ne sont jamais totalement neutres, car ils portent toujours la trace de l'attitude du locuteur. Par exemple, la différence entre « Il pleut » et « Quelle pluie désagréable ! » illustre le passage d'un énoncé informatif à un énoncé subjectif. Le second énoncé ne se contente pas de décrire la réalité : il exprime une évaluation et une émotion.

Ainsi, Bally ouvre la voie à la linguistique de l'énonciation en affirmant que le langage humain est inséparable de l'expérience subjective du locuteur.

2. Une rupture décisive : affectivité chez Bally vs appareil formel chez Benveniste

Malgré cette continuité, Benveniste opère un basculement théorique majeur. Chez Bally, la subjectivité est envisagée comme une dimension expressive ajoutée au langage, souvent liée à

l'affectivité, aux émotions et aux procédés stylistiques (interjections, exclamations, adjectifs évaluatifs). On peut parler ici d'une approche psychologique du locuteur.

Par exemple, dans l'énoncé « Hélas, ce cours est terminé », l'interjection « hélas » exprime un sentiment de regret. La subjectivité est donc visible à travers l'émotion exprimée.

En revanche, chez Benveniste, la subjectivité n'est plus un simple ajout expressif : elle devient une propriété constitutive du système linguistique lui-même. Ce qui l'intéresse n'est pas ce que le locuteur ressent, mais les outils linguistiques (pronoms, temps, déictiques) qui lui permettent d'exister dans son discours. Ainsi, lorsque quelqu'un dit « Je pense que cette théorie est pertinente », la subjectivité ne réside pas seulement dans l'opinion, mais dans la présence même du « je » comme sujet de l'énonciation.

II. Le passage à une linguistique du sujet : cœur de la révolution benvenistienne

1. La subjectivité comme émergence dans le langage

L'idée centrale de Benveniste est profondément novatrice : le sujet ne préexiste pas au langage, il se constitue dans et par le langage. Autrement dit, l'homme devient sujet lorsqu'il parle. La célèbre thèse benvenistienne peut se résumer ainsi :

Est « ego » celui qui dit « ego ».

Cela signifie que l'identité linguistique du locuteur se construit dans l'acte d'énonciation. Par exemple, lorsque l'enseignant dit en classe « Je vais expliquer ce chapitre », le pronom « je » ne renvoie pas à une entité abstraite dans la langue, mais au sujet concret qui parle ici et maintenant. Le langage devient donc le lieu d'émergence de la conscience de soi.

2. La polarité des personnes : Je / Tu comme structure fondamentale

Pour Benveniste, la subjectivité n'est jamais isolée : elle est fondamentalement relationnelle. Le « je » n'existe que parce qu'il s'adresse à un « tu ». Cette relation constitue ce que l'on appelle l'intersubjectivité.

Par exemple, dans l'énoncé « Je vous explique la théorie », le « je » (enseignant) ne prend sens que par rapport au « vous » (étudiants). Sans destinataire, l'énonciation perd sa dimension dialogique.

Un autre aspect essentiel est le caractère réversible des pronoms personnels. Celui qui est « je » dans une situation de parole devient « tu » dès qu'il écoute l'autre. Ainsi, dans un dialogue :

- Étudiant : « Je n'ai pas compris le cours. »
- Enseignant : « Je vais réexpliquer. »

Le rôle de « je » change selon le locuteur, ce qui montre que ces pronoms sont des formes vides dans la langue, remplies par l'instance d'énonciation.

3. La troisième personne comme « non-personne »

Benveniste introduit une distinction fondamentale entre les personnes de l'énonciation. Contrairement à « je » et « tu », la troisième personne (« il/elle ») est considérée comme une non-personne, car elle ne participe pas directement à l'acte d'énonciation.

Par exemple :

- « Je parle avec toi » → situation d'énonciation directe
- « Il parle avec elle » → narration sur des personnes absentes de l'énonciation

La troisième personne renvoie donc à un référent extérieur à la situation de parole, ce qui réduit la subjectivité énonciative.

III. L'appareil formel de l'énonciation : les mécanismes linguistiques du sujet

Benveniste définit l'énonciation comme la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Cet acte laisse des traces formelles dans le discours, appelées indices de subjectivité.

1. Les indices de personne : les pronoms personnels

Les pronoms « je » et « tu » sont des signes linguistiques particuliers, car ils n'ont pas de référent fixe dans la langue. Leur sens dépend entièrement de la situation d'énonciation.

Par exemple, dans la phrase « Je mange », le mot « je » n'a de signification que parce qu'il est prononcé par un locuteur précis à un moment précis. Si un étudiant dit « Je mange », le référent change. Cela prouve que le sens naît dans l'instance de parole et non dans le système abstrait de la langue.

2. Les indices d'ostension : les déictiques (temps et espace)

Les déictiques sont des expressions qui organisent le monde linguistique autour du locuteur, considéré comme point zéro de l'énonciation. Ils ancrent le discours dans une situation précise.

Les déictiques temporels comme « maintenant », « aujourd'hui », « demain » ne peuvent être compris qu'en référence au moment où l'énoncé est produit. Par exemple, la phrase « Nous avons cours demain » change de sens selon le jour où elle est prononcée.

De même, les déictiques spatiaux comme « ici », « là-bas », « ceci » ou « cela » dépendent de la position du locuteur. L'énoncé « Venez ici » n'a de sens que si l'on connaît le lieu d'énonciation.

3. La temporalité et le rôle central du présent d'énonciation

Le présent est considéré comme le temps de l'énonciation par excellence, car il correspond au moment où le locuteur parle. Il coïncide avec l'acte de parole.

Par exemple, dans l'énoncé « Je vous explique la théorie de l'énonciation », le présent indique que l'action se déroule simultanément à l'acte de parole. En revanche, dans « J'expliquais la théorie hier », l'énonciation renvoie à un moment passé, ce qui crée une distance entre le sujet parlant et l'événement.

IV. Introduction à la subjectivité linguistique : concepts fondamentaux pour l'analyse

1. L'instance d'énonciation

Chaque acte de parole constitue une instance unique d'énonciation. Le sens des marqueurs comme « je », « ici » ou « maintenant » naît et disparaît avec cette instance. Par exemple, « Je suis en cours maintenant » n'aura pas le même sens selon le moment et le locuteur.

2. L'intersubjectivité : une structure dialogique du langage

La langue est fondamentalement dialogique. Le sujet ne peut se dire « je » qu'en s'adressant à un autre. Cette relation constitue le fondement même de la communication. Dans un contexte pédagogique, lorsque l'enseignant dit « Nous allons analyser ce texte », il construit une relation inclusive avec les étudiants, ce qui renforce la dimension intersubjective du discours.

3. L'ancrage énonciatif : le sujet comme centre du monde linguistique

Le locuteur devient le centre du repérage linguistique au moment où il parle. Le temps, l'espace et les personnes s'organisent autour de lui. Ainsi, l'énoncé « Je te promets que je viendrai ici demain » est fortement marqué par la subjectivité :

- « Je / te » : partenaires de l'énonciation
- « promets » : verbe performatif impliquant l'engagement du sujet
- « ici / demain » : déictiques dépendant du lieu et du moment de parole

Cette phrase ne peut être interprétée correctement que si l'on connaît la situation d'énonciation.

Conclusion

Le passage de Bally à Benveniste représente une évolution majeure dans l'histoire des théories énonciatives. Alors que Bally met l'accent sur l'expressivité et l'affectivité du langage, Benveniste introduit une linguistique du sujet fondée sur l'analyse des mécanismes formels de l'énonciation. La subjectivité n'est plus considérée comme un simple ajout stylistique, mais comme une propriété fondamentale du langage. Dès lors, l'étude des pronoms, des déictiques et de la temporalité permet

de comprendre comment le locuteur s'approprie la langue, se constitue comme sujet et construit une relation intersubjective avec son interlocuteur.

Activités

Activité 1 : QCM

Consigne : Choisissez la bonne réponse.

Chez Bally, la subjectivité est surtout liée :

a) aux règles syntaxiques.

b) à l'affectivité et à l'expression.

c) à la troisième personne.

Chez Benveniste, le sujet :

a) préexiste au langage.

b) se construit dans et par le langage.

c) disparaît dans l'énonciation.

Le pronom « je » est :

a) un signe fixe.

b) un mot sans valeur communicative.

c) un embrayeur dépendant de la situation d'énonciation.

La troisième personne est considérée par Benveniste comme :

a) une non-personne.

b) le centre de l'énonciation.

c) un déictique temporel.

Activité 2 : Tableau à compléter

Consigne : Complétez le tableau suivant.

Notion	**Définition**
Subjectivité linguistique	…
Instance d'énonciation	…
Intersubjectivité	…
Déictique	…
Non-personne	…

Activité 3 : Repérage dans des énoncés

Consigne : Dans les phrases suivantes, relevez les indices de subjectivité et expliquez leur rôle.

a) « Je vous explique ce chapitre maintenant. »

b) « Nous allons travailler ici demain. »

c) « Il parle avec elle. »

d) « Je te promets que je reviendrai. »

Activité 4 : Classement

Consigne : Classez les éléments suivants selon qu'ils renvoient à la personne, au temps ou au lieu.

a) Je :

b) Tu :

c) Il :

d) Maintenant :

e) Demain :

f) Ici :

g) Là-bas :

h) Nous :

Activité 5 : Réécriture

Consigne : Réécrivez chaque phrase en changeant le point de vue énonciatif.

a) « Je vais expliquer la théorie. »

b) « Tu comprends ce chapitre. »

c) « Nous analysons le texte ici. »

Activité 6 : Mini-analyse

Consigne : Lisez l'énoncé suivant puis répondez aux questions.

« Je pense que ce texte est difficile, mais nous allons le comprendre ensemble maintenant. »

a) Relevez les pronoms personnels

b) Relevez les déictiques.

c) Expliquez comment le sujet parlant s'inscrit dans l'énoncé.

ÉLEMENTS DE REPONSE

Corrigé de l'activité 1

1-b

2-b

3-c

4-a

Corrigé de l'activité 2

a) Subjectivité linguistique : présence du locuteur dans son discours à travers des marques linguistiques.

b) Instance d'énonciation : acte unique de parole dans une situation donnée.

c) Intersubjectivité : relation entre le locuteur et le destinataire.

d) Déictique : mot qui dépend du lieu, du temps ou de la personne de l'énonciation.

e) Non-personne : troisième personne qui n'est pas directement impliquée dans l'échange.

Corrigé de l'activité 3

a) « Je » montre la présence du locuteur ; « vous » désigne le destinataire ; « maintenant » ancre l'énoncé dans le présent.

b) « Nous » montre l'inclusion du destinataire ; « ici » et « demain » sont des déictiques spatio-temporels.

c) « Il » et « elle » renvoient à la troisième personne, extérieure à l'échange direct.

d) « Je » marque l'engagement du locuteur ; « te » montre l'adresse à l'interlocuteur ; « je reviendrai » exprime une promesse.

Corrigé de l'activité 4

a) Personne : Je, Tu, Il, Nous.

b) Temps : Maintenant, Demain.

c) Lieu : Ici, Là-bas.

Corrigé de l'activité 5

Exemples possibles :

a) « Il va expliquer la théorie. » / « L'enseignant va expliquer la théorie. »

b) « Je comprends ce chapitre. » / « Vous comprenez ce chapitre. »

c) « Vous analysez le texte ici. » / « Nous analysons le texte là. »

Corrigé de l'activité 6

a) Les pronoms personnels sont : « je », « nous ».

b) Les déictiques sont : « ce », « ensemble », « maintenant ».

c) Le sujet parlant s'inscrit dans l'énoncé par le pronom « je », puis construit une relation avec les destinataires par « nous ». L'énoncé est aussi ancré dans le temps présent grâce à « maintenant ».

Chapitre 4 : L'appareil formel de l'énonciation chez Émile Benveniste (I)

Introduction

L'étude de l'appareil formel de l'énonciation constitue un moment central dans l'évolution des théories linguistiques du XXe siècle, notamment avec les travaux d'Émile Benveniste qui ont profondément renouvelé la compréhension du langage. En effet, la langue n'est plus envisagée uniquement comme un système abstrait de signes, mais comme une activité mise en fonctionnement par un sujet parlant dans une situation donnée. L'énonciation renvoie ainsi à l'acte par lequel un locuteur s'approprie la langue pour produire un énoncé adressé à un interlocuteur, dans un contexte spatio-temporel précis. L'appareil formel de l'énonciation désigne alors l'ensemble des marques linguistiques qui permettent d'identifier la présence du locuteur, son positionnement discursif, sa relation à l'allocutaire et l'ancrage contextuel de son discours. Ce chapitre se propose de développer les principaux éléments de cet appareil, tout en intégrant les apports de plusieurs linguistes et théoriciens qui ont prolongé, enrichi ou nuancé la perspective benvenistienne.

1. L'énonciation comme mise en fonctionnement de la langue

Pour Benveniste, l'énonciation correspond à la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Autrement dit, la langue en tant que système n'existe réellement que lorsqu'elle est actualisée par un locuteur dans une situation concrète de communication. Cette conception marque une rupture avec la linguistique structuraliste, qui privilégiait l'étude de la langue comme structure autonome. Dans cette perspective, un énoncé comme « Je commence le cours aujourd'hui » ne peut être interprété indépendamment de la situation d'énonciation, car le sens du pronom « je » et de l'adverbe « aujourd'hui » dépend du contexte réel de production.

Les travaux d'Antoine Culioli permettent d'enrichir cette conception en considérant l'énonciation comme un ensemble d'opérations cognitives par lesquelles le sujet construit du sens. Selon lui, le locuteur effectue des opérations de repérage, d'ajustement et de validation en fonction de la situation d'énonciation. Ainsi, lorsqu'un enseignant affirme « Cette notion est difficile », il ne

produit pas seulement une information, mais positionne également son discours par rapport au niveau supposé de ses étudiants et au cadre pédagogique. L'énonciation devient alors un processus dynamique de construction du sens.

2. Les pronoms personnels et la relation « je / tu »

Les pronoms personnels constituent le noyau de l'appareil formel de l'énonciation, en particulier la corrélation « je / tu ». Benveniste montre que le pronom « je » désigne le locuteur en tant que sujet de l'énonciation, tandis que « tu » renvoie à l'allocutaire. Contrairement aux noms communs ou aux noms propres, ces pronoms ne possèdent pas de référence stable : leur référent change à chaque situation d'énonciation. Par exemple, dans un contexte universitaire, lorsque l'enseignante dit « Je vous explique cette théorie », le « je » renvoie à l'enseignante ; mais si un étudiant prend la parole et dit « Je n'ai pas compris », la référence du « je » se modifie immédiatement.

Roman Jakobson a qualifié ces unités linguistiques de « shifters » (embrayeurs), c'est-à-dire des formes dont l'interprétation dépend directement du contexte d'énonciation. Cette réflexion rejoint et prolonge l'analyse benvenistienne en soulignant que les pronoms personnels sont indissociables de la situation de discours. De plus, la relation « je / tu » instaure une réversibilité interactionnelle : celui qui est « je » peut devenir « tu » dans l'échange, ce qui fonde la dynamique dialogique du langage.

3. L'intersubjectivité et le discours

L'un des apports majeurs de Benveniste réside dans la mise en évidence de l'intersubjectivité comme fondement du langage. Le « je » ne peut exister discursivement que parce qu'il s'adresse à un « tu ». L'énonciation implique donc une relation entre deux instances subjectives engagées dans un acte de communication. Ainsi, dans une interaction pédagogique, l'énoncé « Vous devez analyser ce texte » suppose non seulement un locuteur, mais aussi un destinataire explicitement visé.

Cette conception peut être enrichie par la perspective dialogique de Mikhaïl Bakhtine, pour qui tout discours est orienté vers autrui et s'inscrit dans une chaîne d'échanges sociaux. Selon cette approche, l'énoncé répond toujours à des discours antérieurs et anticipe des réactions futures. Dans un article scientifique, par exemple, lorsqu'un chercheur écrit « Contrairement aux approches structuralistes… », il dialogue implicitement avec d'autres traditions théoriques. L'intersubjectivité ne se limite donc pas à la relation locuteur-interlocuteur immédiate, mais s'inscrit dans une dimension socio-discursive plus large.

4. Les embrayeurs et les marques de subjectivité

L'appareil formel de l'énonciation comprend également les embrayeurs, c'est-à-dire les unités linguistiques qui renvoient directement à la situation d'énonciation : pronoms personnels, adverbes de temps (maintenant, aujourd'hui), adverbes de lieu (ici, là-bas) et temps verbaux. Ces éléments n'ont de sens que par rapport au contexte dans lequel ils sont produits. Par exemple, l'énoncé « Nous en parlerons demain » ne peut être interprété qu'en fonction du moment réel de l'énonciation. Charles Bally avait déjà souligné l'importance de la subjectivité dans le langage en mettant en évidence le rôle de l'expressivité. L'ajout d'un marqueur subjectif comme « vraiment » dans « Ce concept est vraiment important » traduit une implication personnelle du locuteur. Benveniste systématise cette intuition en montrant que la subjectivité s'inscrit dans les formes mêmes de la langue à travers les indices énonciatifs.

4.1. L'ancrage spatio-temporel de l'énonciation

L'énonciation est toujours située dans un cadre spatio-temporel précis que l'on appelle la situation d'énonciation. Les marques de temps et de lieu permettent d'ancrer le discours dans la réalité du moment de parole. Le présent de l'indicatif, par exemple, est souvent considéré comme le temps privilégié de l'énonciation, car il coïncide avec l'acte de parole. Dire « Je présente ce chapitre aujourd'hui » renvoie directement au moment de l'énonciation.

Oswald Ducrot a enrichi cette réflexion en montrant que l'énoncé porte la trace de la position du locuteur et de son orientation argumentative. Le choix des temps verbaux, des modalisateurs et des déictiques révèle la posture énonciative du sujet parlant et son degré d'engagement dans le discours.

4.2. Distinction entre énoncé et énonciation

Il est essentiel de distinguer l'énoncé, qui correspond au produit linguistique observable, et l'énonciation, qui renvoie à l'acte de production de cet énoncé par un locuteur dans une situation donnée. Ainsi, la phrase « Il fait froid » constitue un énoncé, mais son interprétation dépend de l'énonciation : elle peut exprimer une simple constatation, une plainte ou une demande implicite selon le contexte.

La pragmatique linguistique, notamment à travers la théorie des actes de langage développée par John Searle, montre que énoncer, c'est aussi agir. Un énoncé comme « Je vous recommande cette lecture » réalise un acte de conseil. Cette perspective complète l'approche benvenistienne en intégrant la dimension intentionnelle et fonctionnelle du discours.

Conclusion

L'appareil formel de l'énonciation, tel que conceptualisé par Benveniste et enrichi par les apports de Culioli, Jakobson, Bakhtine, Ducrot ou encore Bally, met en évidence la dimension subjective, interactionnelle et contextuelle du langage. L'énonciation apparaît ainsi comme un processus fondamental par lequel le sujet parlant s'inscrit dans son discours, construit du sens et établit une relation intersubjective avec son interlocuteur. Cette approche demeure essentielle dans les sciences du langage, l'analyse du discours et la didactique, notamment pour comprendre les pratiques discursives en contexte pédagogique et académique.

Activités

Activité 1 : Rédaction guidée

Consigne : Rédigez un paragraphe de 8 à 10 lignes pour expliquer en quoi l'énonciation constitue une mise en fonctionnement de la langue.

Vous devez intégrer les mots suivants : locuteur, situation d'énonciation, pronom, sens, contexte.

Activité 2 : Paragraphe argumentatif

Consigne : Dans un paragraphe de 10 à 12 lignes, montrez l'importance des pronoms personnels je / tu dans l'énonciation.

Vous devez donner au moins un exemple.

Activité 3 : Réponse développée

Consigne : Rédigez une réponse organisée pour expliquer la différence entre énoncé et énonciation.

Illustrez votre réponse par un exemple personnel ou inventé.

Activité 4 : Mini-dissertation

Consigne : Répondez en 12 à 15 lignes à la question suivante :

En quoi l'intersubjectivité est-elle au cœur de l'énonciation ?

Activité 5 : Réécriture analytique

Consigne : Réécrivez l'énoncé suivant en ajoutant des marques de subjectivité et en précisant le contexte :

« Cette notion est importante. »

Activité 6 : Commentaire de citation

Consigne : Expliquez en 8 à 10 lignes la citation suivante :

« Est ego celui qui dit ego. »

Activité 7 : Tableau de rédaction

Consigne : Complétez le tableau suivant par une phrase explicative.

Notion	**Phrase rédigée**
Énonciation	…
Je / Tu	…
Déictiques	…
Intersubjectivité	…
Énoncé / énonciation	…

ÉLEMENTS DE REPONSE

Corrigé de l'activité 1

L'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un locuteur dans une situation de communication précise. La langue, en tant que système abstrait, ne prend réellement sens que lorsqu'elle est utilisée dans un contexte concret. Le locuteur mobilise alors des formes linguistiques comme les pronoms personnels, les marqueurs de temps et de lieu, afin d'ancrer son discours dans la situation d'énonciation. Le sens d'un énoncé dépend donc du contexte dans lequel il est produit. Ainsi, l'énonciation montre que parler, ce n'est pas seulement utiliser des règles, mais aussi construire du sens dans l'interaction.

Corrigé de l'activité 2

Les pronoms personnels je et tu jouent un rôle essentiel dans l'énonciation, car ils permettent d'identifier les participants à l'échange. Le pronom je désigne le locuteur, tandis que tu renvoie à l'allocutaire. Cette relation crée une interaction entre les deux sujets de parole. Par exemple, dans l'énoncé « Je vous explique cette notion », je renvoie à l'enseignant qui parle, alors que vous désigne les étudiants. Ces pronoms ne possèdent pas de référent fixe : leur valeur change selon la situation de communication. C'est pourquoi Benveniste les considère comme des formes fondamentales de la subjectivité dans le langage. Sans cette relation je/tu, il n'y aurait pas de véritable dialogue.

Corrigé de l'activité 3

L'énoncé est le produit linguistique observable, c'est-à-dire la phrase ou suite de mots effectivement prononcée ou écrite. L'énonciation, en revanche, désigne l'acte par lequel cet énoncé est produit par un locuteur dans une situation donnée. Par exemple, la phrase « Il fait froid » est un énoncé, mais son sens change selon l'énonciation : elle peut exprimer un simple constat, une plainte ou une demande implicite. L'énonciation inclut donc le locuteur, le destinataire, le lieu, le moment et l'intention. Elle permet de comprendre que le sens ne se limite pas aux mots, mais dépend du contexte de production.

Corrigé de l'activité 4

L'intersubjectivité est au cœur de l'énonciation parce que le langage suppose toujours une relation entre un locuteur et un destinataire. Le sujet parlant ne peut pas se construire seul : il dit je en s'adressant à un tu. Cette relation rend le discours dialogique et vivant. Même dans un discours écrit, l'auteur imagine un lecteur et organise son message en fonction de lui. L'énonciation n'est donc pas un acte isolé, mais une interaction. Les choix de pronoms, de temps verbaux et de déictiques montrent cette relation entre sujets. Dans un cours, par exemple, lorsque l'enseignant dit « Nous allons analyser ce texte », il inclut les étudiants dans l'échange. L'intersubjectivité montre ainsi que parler, c'est toujours entrer en relation avec autrui.

Corrigé de l'activité 5

« Je pense que cette notion est vraiment importante pour comprendre le chapitre d'aujourd'hui. »

Corrigé de l'activité 6

Cette formule signifie que le sujet n'existe comme sujet de parole qu'au moment où il se dit lui-même par le pronom je. Le locuteur ne préexiste pas au langage : il devient sujet dans l'acte d'énonciation. Lorsque quelqu'un dit « je », il se désigne comme instance parlante. Le langage permet donc au sujet de se constituer et de se reconnaître. Cette idée est centrale chez Benveniste, car elle montre que la subjectivité est produite par l'usage de la langue. Le sujet n'est pas extérieur au langage : il se forme à travers lui.

Corrigé de l'activité 7

Énonciation : L'énonciation est l'acte par lequel un locuteur produit un énoncé dans une situation donnée.

a) Je / Tu : Les pronoms je et tu organisent la relation entre le locuteur et son destinataire.

b) Déictiques : Les déictiques comme ici, maintenant et demain ancrent le discours dans le contexte.

c) Intersubjectivité : L'intersubjectivité désigne la relation réciproque entre les sujets de parole.

d) Énoncé / énonciation : L'énoncé est le produit, tandis que l'énonciation est l'acte de production.

Chapitre 5 : L'appareil formel de l'énonciation chez Émile Benveniste (II)

Introduction

Dans la continuité du chapitre précédent consacré à l'appareil formel de l'énonciation, cette seconde partie approfondit l'étude des marques linguistiques par lesquelles le locuteur s'inscrit dans son discours et ancre son énoncé dans une situation précise. Chez Benveniste, l'énonciation ne se limite pas à la présence du « je » et du « tu » ; elle se manifeste également à travers des indices linguistiques tels que les embrayeurs spatio-temporels, les marques de subjectivité, la modalisation et les formes de prise en charge énonciative. Ces éléments permettent de comprendre comment le sens d'un énoncé dépend étroitement du contexte, de la position du locuteur et de son intention communicative. Ce chapitre vise ainsi à analyser les embrayeurs spatio-temporels, les marques linguistiques de la subjectivité et l'analyse d'énoncés dans une perspective énonciative enrichie par les apports de la linguistique énonciative et de l'analyse du discours.

1. Les embrayeurs spatio-temporels (ici, maintenant, aujourd'hui)

Les embrayeurs spatio-temporels constituent des éléments essentiels de l'appareil formel de l'énonciation, car ils assurent l'ancrage du discours dans la situation d'énonciation. Des formes telles que « ici », « maintenant », « aujourd'hui », « hier » ou « demain » ne possèdent pas de référence stable en dehors du contexte dans lequel elles sont produites. Leur interprétation dépend du moment et du lieu de l'énonciation. Par exemple, l'énoncé « Aujourd'hui, nous étudions la théorie de l'énonciation » renvoie au jour précis où le locuteur prend la parole. Si cet énoncé est repris un autre jour, sa valeur référentielle change automatiquement.

Ces déictiques traduisent la présence du locuteur dans son discours et montrent que la langue est inséparable de son usage. L'ancrage spatial se manifeste également dans des énoncés tels que « Ici, nous adoptons une approche énonciative », où l'adverbe « ici » peut désigner à la fois un lieu physique (la salle de classe) et un cadre discursif (le cours ou le module). De même, les temps verbaux, notamment le présent d'énonciation, participent à cet ancrage temporel. Dans l'énoncé « Je présente ce chapitre », le présent coïncide avec le moment même de la prise de parole, ce qui renforce la dimension énonciative du discours.

2. Les marques linguistiques de la subjectivité

La théorie de l'énonciation met en évidence le rôle central des marques linguistiques de la subjectivité, c'est-à-dire des indices qui révèlent l'implication du locuteur dans son discours. Ces marques peuvent être de différentes natures : les pronoms personnels (« je », « nous »), les verbes d'opinion (« je pense », « je crois », « il me semble »), les adjectifs évaluatifs (« important », « difficile », « intéressant ») ou encore les modalisateurs (« peut-être », « sans doute », « probablement »). Par exemple, l'énoncé « Je pense que cette

notion est complexe » exprime explicitement la prise en charge subjective du locuteur, contrairement à « Cette notion est complexe », qui donne une impression d'objectivité.

La subjectivité peut également apparaître à travers des marqueurs affectifs et évaluatifs tels que « heureusement », « malheureusement » ou « à mon avis », qui traduisent l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Dans un contexte pédagogique, l'enseignant qui affirme « Cette théorie est particulièrement intéressante » manifeste non seulement une information, mais aussi une évaluation personnelle. Ainsi, la subjectivité n'est pas extérieure à la langue : elle est inscrite dans les formes linguistiques elles-mêmes et constitue un élément fondamental de l'appareil formel de l'énonciation.

3. Modalisation et positionnement énonciatif (élément d'enrichissement)

La subjectivité du locuteur se manifeste également à travers la modalisation, c'est-à-dire l'ensemble des procédés linguistiques par lesquels il exprime son degré de certitude, de doute, de possibilité ou d'engagement. Les adverbes modaux (« certainement », « probablement »), les verbes modaux (« devoir », « pouvoir ») et certaines tournures impersonnelles (« il semble que », « il est possible que ») constituent des indices importants du positionnement énonciatif. Ainsi, dire « Cette hypothèse est valable » n'a pas la même portée que « Cette hypothèse semble valable », car la seconde formulation atténue l'engagement du locuteur. La modalisation permet donc d'identifier la posture énonciative du sujet parlant et son rapport au contenu de l'énoncé. Dans le discours scientifique, par exemple, l'emploi de formules telles que « il semble que » ou « on peut supposer que » traduit une prudence énonciative et une volonté d'objectivation, caractéristiques du discours académique.

4. Analyse d'énoncés dans une perspective énonciative

L'analyse d'énoncés constitue une étape essentielle pour comprendre concrètement le fonctionnement de l'appareil formel de l'énonciation. Elle consiste à repérer les indices linguistiques qui révèlent la présence du locuteur, l'ancrage spatio-temporel et la relation intersubjective. Prenons l'énoncé : « Aujourd'hui, je vous propose d'analyser ce discours ». On y identifie l'adverbe « aujourd'hui » (ancrage temporel), le pronom « je » (sujet de l'énonciation), le pronom « vous » (allocutaire) et le verbe « propose », qui indique l'intention communicative du locuteur.

Dans un autre exemple, « Il paraît que cette théorie est difficile », la responsabilité énonciative est atténuée par la tournure impersonnelle. Le locuteur rapporte un point de vue sans l'assumer totalement. De même, l'énoncé « Nous allons démontrer cette hypothèse » peut traduire une posture institutionnelle ou académique, notamment dans un cours, un article scientifique ou une soutenance. L'analyse énonciative montre ainsi que le sens d'un énoncé ne dépend pas uniquement de sa structure grammaticale, mais aussi de la situation d'énonciation, de l'intention du locuteur et du cadre discursif.

5.Contexte, énonciation et construction du sens (élément d'enrichissement)

L'appareil formel de l'énonciation met en évidence le rôle déterminant du contexte dans la construction du sens. Un même énoncé peut recevoir des interprétations différentes selon la situation d'énonciation, les interlocuteurs et l'intonation. Par exemple, l'énoncé « Vous avez bien travaillé » peut constituer un compliment sincère, une évaluation pédagogique ou une remarque ironique selon le contexte interactionnel. Ainsi, le sens n'est pas contenu uniquement dans les mots, mais résulte de l'interaction entre les formes linguistiques et la situation d'énonciation. Cette perspective permet de dépasser une approche strictement grammaticale de la langue pour intégrer les dimensions pragmatiques, interactionnelles et discursives du langage, particulièrement importantes dans les contextes didactiques et universitaires.

Conclusion

L'étude des embrayeurs spatio-temporels, des marques linguistiques de la subjectivité et de l'analyse d'énoncés permet d'approfondir la compréhension de l'appareil formel de l'énonciation dans la continuité des travaux de Benveniste. Ces éléments montrent que le langage est indissociable de la situation d'énonciation, de la subjectivité du locuteur et de la relation avec l'allocutaire. L'analyse énonciative apparaît ainsi comme un outil fondamental pour comprendre le fonctionnement du discours, notamment en contexte pédagogique, scientifique et institutionnel, où les choix linguistiques traduisent toujours un positionnement énonciatif spécifique.

Activités

Activité 1 : Repérage des embrayeurs spatio-temporels

Consigne : Repérez les embrayeurs spatio-temporels dans les énoncés suivants et précisez leur fonction.

b) « Aujourd'hui, nous analysons un corpus oral ici. »

c) « Demain, je présenterai mon travail dans cette université. »

d) « Hier, vous avez étudié ce chapitre ici même. »

e) « Maintenant, nous pouvons commencer l'analyse. »

f) « Ce matin, nous avons discuté de cette notion dans cette salle. »

Activité 2 : Identification des marques de subjectivité

Consigne :Identifiez les marques linguistiques de la subjectivité et précisez leur nature.

a) « Je pense que cette théorie est difficile. »

b) « Malheureusement, les étudiants rencontrent plusieurs obstacles. »

c) « À mon avis, cette méthode est efficace. »

d) « Il me semble que cette hypothèse reste discutable. »

e) « Cette notion est particulièrement intéressante. »

Activité 3 : Analyse de la modalisation

Consigne : Indiquez le degré d'engagement du locuteur dans les énoncés suivants.

a) « Cette hypothèse est certainement valable. »

b) « Cette théorie semble pertinente. »

c) « Il est possible que les résultats changent. »

d) « Cette méthode est efficace. »

e) « On peut supposer que cette analyse est correcte. »

Activité 4 : Analyse énonciative

Consigne : Analysez les indices énonciatifs présents dans les énoncés suivants.

a) « Aujourd'hui, je vous propose d'étudier cette théorie ici. »

b) « Nous allons démontrer cette hypothèse maintenant. »

c) « Je crois que vous comprendrez mieux cette notion demain. »

d) « Ici, nous adoptons une approche énonciative. »

Activité 5 : Subjectivité et objectivité

Consigne : Dites lequel des deux énoncés est le plus subjectif et justifiez votre réponse.

a) « Cette théorie est complexe. »

b) « Je trouve que cette théorie est particulièrement complexe. »

c) « Cette méthode est efficace. »

d) « À mon avis, cette méthode est très efficace. »

e) « Les résultats sont satisfaisants. »

f) « Il me semble que les résultats sont satisfaisants. »

Activité 6 : Transformation énonciative

Consigne : Transformez les énoncés suivants en introduisant des marques de subjectivité.

a) « Ce cours est utile. »

b) « Cette théorie est difficile. »

c) « Les étudiants comprennent cette notion. »

d) « Cette méthode donne de bons résultats. »

Activité 7 : Étude du contexte

Consigne : Expliquez les différentes interprétations possibles des énoncés suivants selon le contexte.

a) « Vous avez bien travaillé. »

b) « C'est intéressant. »

c) « Très bien ! »

d) « Je vois. »

e)

Activité 8 : Production d'énoncés

Consigne :Rédigez :

1. un énoncé contenant un embrayeur temporel
2. un énoncé contenant un embrayeur spatial
3. un énoncé exprimant une opinion
4. un énoncé exprimant le doute
5. un énoncé académique avec prudence énonciative.

Activité 9 : Analyse d'un mini-corpus

Consigne : Analysez les indices énonciatifs dans le texte suivant.

« *Maintenant, nous allons étudier ce chapitre. Je pense qu'il est essentiel pour comprendre l'analyse du discours. Peut-être rencontrerez-vous quelques difficultés au début, mais ici nous travaillerons ensemble.* »

Activité 10 : Question de réflexion

Consigne : Répondez aux questions suivantes.

a) Pourquoi les embrayeurs sont-ils dépendants du contexte ?

b) Comment la modalisation traduit-elle le positionnement du locuteur ?

c) Pourquoi la théorie de l'énonciation dépasse-t-elle l'analyse grammaticale ?

Eléments de réponses

Corrigé de l'activité 1

a) aujourd'hui : embrayeur temporel ; ici : embrayeur spatial.

b) demain : embrayeur temporel ; cette université : repérage spatial.

c) hier : embrayeur temporel ; ici même : embrayeur spatial.

d) maintenant : embrayeur temporel.

e) ce matin : embrayeur temporel ; cette salle : embrayeur spatial.

Corrigé de l'activité 2

a) je pense : verbe d'opinion ; difficile : adjectif évaluatif.

b) malheureusement : marqueur affectif.

c) à mon avis : expression de subjectivité ; efficace : adjectif évaluatif.

d) il me semble : expression du doute et de l'atténuation.

e) particulièrement intéressante : évaluation subjective.

Corrigé de l'activité 3

a) certainement : certitude forte.

b) semble : atténuation.

c) il est possible que : possibilité et doute.

d) absence de modalisation : engagement affirmé.

e) on peut supposer que : prudence énonciative.

Corrigé de l'activité 4

a) aujourd'hui : ancrage temporel ; je : sujet de l'énonciation ; vous : allocutaire ; ici : ancrage spatial.

b) nous : implication collective ; maintenant : ancrage temporel.

c) je crois : subjectivité ; vous : allocutaire ; demain : embrayeur temporel.

d) ici : embrayeur spatial ; nous : groupe énonciatif.

Corrigé de l'activité 5

a) L'énoncé b est plus subjectif grâce à « je trouve » et « particulièrement ».

b) L'énoncé b est plus subjectif grâce à « à mon avis » et « très ».

c) L'énoncé b est plus subjectif grâce à « il me semble » qui atténue l'affirmation.

Corrigé de l'activité 6

a) « Je pense que ce cours est utile. »

b) « À mon avis, cette théorie est difficile. »

c) « Il me semble que les étudiants comprennent cette notion. »

d) « Je crois que cette méthode donne de bons résultats. »

Corrigé de l'activité 7

a) Peut exprimer un compliment, une évaluation ou une ironie.

b) Peut exprimer l'intérêt réel ou l'ironie selon l'intonation.

c) Peut être un encouragement ou une remarque ironique.

d) Peut traduire la compréhension, l'hésitation ou le désaccord implicite.

Corrigé de l'activité 8

a) « Aujourd'hui, nous étudions la théorie de l'énonciation. »

b) « Ici, nous analysons des discours académiques. »

c) « Je pense que cette approche est pertinente. »

d) « Cette hypothèse pourrait être valable. »

e) « Il semble que cette théorie soit adaptée au contexte universitaire. »

Corrigé de l'activité 9

a) maintenant : embrayeur temporel ;

b) nous : implication collective ;

c) je pense : marque de subjectivité ;

d) essentiel : adjectif évaluatif ;

e) peut-être : modalisateur du doute ;

f) vous : allocutaire ;

g) ici : embrayeur spatial.

Le texte montre la présence du locuteur, la relation avec les destinataires et l'ancrage spatio-temporel du discours.

Corrigé de l'activité 10

1. Les embrayeurs dépendent du contexte parce que leur sens change selon le moment et le lieu de l'énonciation.
2. La modalisation traduit le degré de certitude, de doute ou d'engagement du locuteur envers son énoncé.
3. La théorie de l'énonciation dépasse l'analyse grammaticale parce qu'elle prend en compte le contexte, l'intention du locuteur, la subjectivité et l'interaction entre les interlocuteurs.

Chapitre 6 : Les temps verbaux dans l'énonciation

Introduction

Dans la perspective énonciative, les temps verbaux ne constituent pas seulement des repères chronologiques ; ils participent activement à l'organisation du discours et à la construction du sens. En effet, le choix d'un temps verbal renvoie non seulement à un moment dans le temps, mais aussi à la position du locuteur par rapport à son énoncé. Dans la continuité des travaux sur l'appareil formel de l'énonciation, ce chapitre examine la distinction entre le temps de l'énonciation et le temps du récit, le rôle central du présent d'énonciation, ainsi que l'organisation temporelle globale du discours.

1. Temps de l'énonciation et temps du récit

Dans la perspective énonciative, l'étude des temps verbaux ne se limite pas à une simple localisation chronologique des événements. Elle implique également la prise en compte de la situation d'énonciation et du rapport que le locuteur entretient avec son discours. L'analyse des temps verbaux suppose ainsi une distinction fondamentale entre le temps de l'énonciation et le temps du récit.

Le temps de l'énonciation correspond au moment précis où le locuteur produit son énoncé. Il est directement lié à la situation concrète de communication, c'est-à-dire au cadre spatio-temporel dans lequel s'inscrit la parole. Ce temps renvoie au « ici et maintenant » du sujet parlant. Il constitue le point de référence principal à partir duquel les autres repères temporels sont interprétés. Dans un échange oral, par exemple, lorsque l'enseignant affirme : « Nous commençons le cours », l'action coïncide avec le moment même où l'énoncé est produit.

Le temps du récit, en revanche, correspond au temps des événements racontés. Ces événements peuvent être antérieurs, simultanés ou postérieurs au moment de l'énonciation. Le locuteur construit alors une temporalité discursive qui peut être indépendante du moment réel de parole. Dans l'énoncé : « Hier, j'ai présenté mon exposé », le moment de l'énonciation appartient au présent, tandis que l'action évoquée est située dans le passé grâce à l'emploi du passé composé et de l'embrayeur temporel « hier ».

Cette distinction devient particulièrement visible dans les récits littéraires et narratifs. Dans ce type de discours, les événements sont souvent organisés selon une temporalité autonome qui ne dépend plus directement de la situation réelle du locuteur. L'alternance entre l'imparfait et le passé simple permet alors de structurer le récit. L'imparfait sert généralement à décrire le cadre, les circonstances ou les actions duratives :

- « Les étudiants travaillaient dans le silence. »

Le passé simple ou le passé composé introduit, quant à lui, les actions ponctuelles qui font progresser le récit :

- « Le professeur entra dans la salle. »

Le temps du récit construit ainsi un univers temporel propre au texte. Le lecteur n'interprète plus les événements par rapport au moment réel de l'énonciation, mais par rapport à la logique temporelle interne du discours.

Dans l'analyse énonciative, cette distinction permet également de comprendre certains effets discursifs. Un locuteur peut rapprocher un événement passé du présent afin de produire un effet de proximité ou d'actualisation. À l'inverse, il peut instaurer une distance temporelle pour donner à son discours une valeur plus narrative ou plus objective.

Par ailleurs, certains discours combinent plusieurs niveaux temporels. Dans un cours universitaire, par exemple, un enseignant peut passer du temps de l'énonciation au temps du récit :

- « Aujourd'hui, nous étudions Benveniste. En 1970, il développe la théorie de l'énonciation. »

Le premier énoncé appartient au temps de l'énonciation actuel, tandis que le second renvoie à un événement historique passé. Le discours articule donc différents repères temporels qui participent à la construction du sens.

L'opposition entre temps de l'énonciation et temps du récit constitue ainsi un principe essentiel de l'analyse du discours. Elle montre que les temps verbaux ne traduisent pas uniquement des rapports

chronologiques, mais qu'ils organisent également la perspective énonciative du locuteur et la représentation temporelle du texte.

1.1. Le présent d'énonciation

Le présent d'énonciation occupe une place centrale dans les théories énonciatives, notamment dans les travaux d'Émile Benveniste. Il correspond au temps verbal qui coïncide directement avec le moment de parole. Le procès exprimé par le verbe se réalise au moment même où le locuteur produit son énoncé.

Dans des phrases telles que :

- « Je commence le cours » ;
- « Nous analysons ce chapitre » ;

L'action et l'énonciation se déroulent simultanément. Le présent fonctionne alors comme un véritable point d'ancrage temporel. Il relie le discours à la situation immédiate de communication et manifeste la présence du locuteur dans son énoncé.

Le présent d'énonciation joue un rôle fondamental dans l'organisation des repères temporels. En effet, les autres temps verbaux sont généralement interprétés par rapport à ce présent de référence. Le passé exprime une antériorité par rapport au moment de parole, tandis que le futur traduit une postériorité :

- « J'ai terminé mon travail » ;
- « Je terminerai mon travail demain. »

Le présent sert donc de centre déictique temporel autour duquel s'organise l'ensemble du système verbal.

Cependant, le présent ne possède pas une seule valeur. Selon le contexte discursif, il peut remplir différentes fonctions énonciatives.

a) Le présent de vérité générale

Le présent peut exprimer une réalité considérée comme stable, permanente ou universelle :

- « L'eau bout à 100°C. »
- « La langue est un système de signes. »

Dans ce cas, le présent dépasse la situation immédiate d'énonciation pour prendre une valeur générale et intemporelle. Il est particulièrement fréquent dans les discours scientifiques, pédagogiques et explicatifs.

b) Le présent historique

Le présent historique consiste à rapporter un événement passé en utilisant le présent :

- « En 1789, le peuple prend la Bastille. »

Bien que l'événement appartienne au passé, le présent produit un effet d'actualisation et de proximité. Il donne l'impression que les faits se déroulent sous les yeux du destinataire. Ce procédé est fréquent dans les récits historiques et journalistiques.

c) Le présent de narration

Dans certains récits, le présent remplace les temps du passé afin de dynamiser le discours :

- « Il ouvre la porte, regarde autour de lui et avance lentement. »

Le présent de narration crée un effet de vivacité et renforce l'implication du lecteur dans le déroulement des événements.

d) Le présent à valeur future

Le présent peut également renvoyer à une action future lorsqu'il est accompagné d'un repère temporel approprié :

- « Demain, nous commençons un nouveau chapitre. »

L'interprétation temporelle dépend alors du contexte et non uniquement de la forme verbale elle-même.

e) Le présent dans le discours scientifique et universitaire

Dans les textes académiques, le présent occupe une fonction essentielle. Il permet d'exposer des connaissances, de présenter des analyses ou de commenter des théories :

- « Benveniste distingue le discours du récit. »
- « Cette approche met en évidence la subjectivité du locuteur. »

Le présent confère au discours scientifique une apparence d'objectivité et de validité générale. Il contribue également à l'effacement relatif du sujet parlant dans l'écriture académique.

Ainsi, le présent d'énonciation ne se réduit pas à la simple expression du moment actuel. Il constitue un outil discursif majeur qui permet au locuteur d'organiser le temps, de produire des effets de sens et de construire sa posture énonciative.

2. Organisation temporelle du discours

2.1. La cohérence temporelle du discours

L'organisation temporelle du discours constitue un élément essentiel dans l'analyse énonciative. Elle ne repose pas uniquement sur l'emploi des temps verbaux, mais également sur l'ensemble des procédés linguistiques qui permettent d'assurer la progression et la cohérence du texte. Le locuteur organise les événements selon une chronologie précise afin de guider l'interprétation du destinataire et de construire un discours compréhensible et structuré.

2.2. Le rôle des connecteurs temporels

Les connecteurs temporels jouent un rôle fondamental dans cette organisation. Des expressions telles que : « d'abord » ; « ensuite » ; « puis » ; « auparavant » ; « enfin » ; « désormais » ; permettent d'établir des relations chronologiques entre les différentes parties du discours. Ces marqueurs assurent la continuité textuelle et facilitent le suivi des événements ou des étapes du raisonnement.

Dans un texte narratif, les connecteurs temporels servent principalement à organiser la succession des actions : « D'abord, les étudiants ont observé le corpus. Ensuite, ils ont relevé les marques énonciatives. Enfin, ils ont présenté leurs analyses. » Le destinataire peut ainsi suivre la progression des événements de manière logique et cohérente.

Dans un discours explicatif ou pédagogique, l'organisation temporelle structure plutôt les étapes de l'analyse ou de l'apprentissage : « Nous définirons tout d'abord la notion d'énonciation, puis nous étudierons les embrayeurs spatio-temporels avant d'aborder les marques de subjectivité. » La temporalité contribue ici à l'organisation méthodique du savoir et à la progression didactique du discours.

2.3. L'organisation temporelle selon les types de discours

L'organisation temporelle varie selon la nature du discours produit. Dans le récit, l'alternance des temps verbaux permet de distinguer les actions principales des éléments descriptifs. L'imparfait est souvent utilisé pour présenter le cadre, les circonstances ou les actions duratives : « Les étudiants travaillaient dans le calme pendant que le professeur préparait les documents. » .
Le passé composé ou le passé simple introduisent généralement les événements ponctuels qui font progresser le récit : « Soudain, un étudiant a posé une question. »
Cette alternance contribue à la structuration narrative du texte et permet d'organiser les différents plans du récit.
Dans les discours scientifiques et universitaires, le présent occupe une place dominante : « La théorie de l'énonciation étudie les relations entre le locuteur et son discours. ». Ce présent possède une valeur générale et explicative. Il permet de présenter les connaissances comme stables et valables indépendamment du moment de parole.

3. Les effets discursifs des temps verbaux

L'organisation temporelle peut également produire certains effets discursifs. Le futur, par exemple, permet souvent de guider le destinataire dans la progression du discours : « Vous comprendrez mieux cette notion dans le prochain chapitre. . Dans cet énoncé, le futur ne sert pas uniquement à

exprimer une action à venir. Il accompagne également l'allocutaire dans une progression pédagogique.

Le conditionnel, quant à lui, introduit généralement une nuance d'hypothèse ou de prudence : « Cette théorie pourrait expliquer certains phénomènes discursifs. » . Le locuteur évite ici une affirmation catégorique et adopte une posture plus nuancée. Cette stratégie énonciative est particulièrement fréquente dans le discours scientifique.

3.1. Temporalité et construction du sens

Ainsi, l'organisation temporelle du discours participe pleinement à la cohésion textuelle et à la construction du sens. Les temps verbaux et les marqueurs temporels permettent non seulement de situer les événements dans le temps, mais également d'organiser la progression du discours et d'orienter l'interprétation du destinataire.

Analyse d'exemples en contexte

Considérons l'énoncé suivant : « Aujourd'hui, nous examinons les temps verbaux, puis nous analyserons des exemples ». Le présent (« examinons ») renvoie au moment actuel de l'énonciation, tandis que le futur (« analyserons ») projette une action à venir dans la continuité du discours.

Dans un autre exemple : « Il expliquait la notion lorsque les étudiants ont posé une question », l'imparfait (« expliquait ») décrit une action en cours dans le passé, interrompue par une action ponctuelle au passé composé (« ont posé »). L'analyse énonciative permet ici de comprendre la valeur aspectuelle et narrative des temps employés.

Ces analyses montrent que les temps verbaux ne sont pas de simples marques grammaticales : ils structurent le discours, orientent l'interprétation et traduisent la posture énonciative du locuteur.

Conclusion

L'étude des temps verbaux dans l'énonciation met en lumière leur rôle central dans la construction du sens et dans l'organisation du discours. La distinction entre temps de l'énonciation et temps du récit, l'importance du présent d'énonciation et la structuration temporelle du texte révèlent que la temporalité linguistique est indissociable de la situation de communication. Ainsi, les temps verbaux participent pleinement à l'appareil formel de l'énonciation et constituent un outil fondamental pour l'analyse linguistique et discursive.

Activités

Activité 1 : Temps de l'énonciation et temps du récit
Consigne : Indiquez si les énoncés suivants relèvent :

- du temps de l'énonciation ;
- du temps du récit.

a) « Nous commençons le cours maintenant. »
b) « Hier, j'ai terminé mon exposé. »
c) « Les étudiants travaillaient dans le silence. »
d) « Aujourd'hui, nous analysons les théories énonciatives. »
e) « Le professeur entra dans la salle. »

Activité 2 : Repérage des indices temporels
Consigne : Relevez dans les phrases suivantes :

1. les marqueurs temporels ;
2. les temps verbaux employés ;
3. leur valeur dans l'énoncé.

a) « Demain, nous commencerons un nouveau chapitre. »
b) « Aujourd'hui, je présente mon travail. »
c) « En 1789, le peuple prend la Bastille. »
d) « Il expliquait la notion lorsque les étudiants ont posé une question. »

Activité 3 : Les valeurs du présent
Consigne : Précisez la valeur du présent dans les énoncés suivants :

1. présent d'énonciation ;
2. présent de vérité générale ;
3. présent historique ;
4. présent de narration ;
5. présent à valeur future.

a) « L'eau bout à 100°C. »
b) « Je commence le cours. »
c) « Demain, nous étudions Benveniste. »
d) « En 1789, le peuple prend la Bastille. »
e) « Il ouvre la porte et avance lentement. »

Activité 4 : Analyse des temps verbaux dans le récit
Consigne : Expliquez la fonction des temps verbaux dans les énoncés suivants.

a) « Les étudiants travaillaient pendant que le professeur préparait les documents. »

b) « Soudain, un étudiant a posé une question. »
c) « Le professeur entra dans la salle et commença le cours. »

Activité 5 : Les connecteurs temporels
Consigne : Repérez les connecteurs temporels et expliquez leur rôle.

a) « D'abord, les étudiants ont lu le texte, puis ils ont répondu aux questions. »
b) « Ensuite, nous analyserons les marques de subjectivité. »
c) « Auparavant, cette notion était étudiée différemment. »
d) « Enfin, les étudiants présenteront leurs résultats. »

Activité 6 : Transformation des énoncés
Consigne : Transformez les phrases suivantes selon les indications données.

1. Mettez l'énoncé au présent historique :
« En 1789, le peuple a pris la Bastille. »
2. Transformez l'énoncé au présent de narration :
« Il ouvrit la porte et regarda autour de lui. »
3. Transformez l'énoncé au présent à valeur future :
« Nous commencerons le chapitre demain. »
4. Transformez l'énoncé en utilisant le conditionnel :
« Cette théorie explique certains phénomènes. »

Activité 7 : Analyse énonciative
Consigne :Analysez les éléments temporels et énonciatifs des énoncés suivants.

a) « Aujourd'hui, nous examinons les temps verbaux, puis nous analyserons des exemples. »
b) « Je terminerai mon travail demain. »
c) « Cette théorie pourrait expliquer certains phénomènes discursifs. »
d) « Benveniste distingue le discours du récit. »

Activité 8 : Complétez les phrases
Consigne : Complétez les phrases avec le connecteur temporel approprié :

- ensuite ;
- auparavant ;
- enfin ;
- puis ;
- d'abord.

a) _____, nous définirons la notion d'énonciation.
b) Les étudiants ont analysé le corpus, _____ ils ont rédigé leurs conclusions.
c) _____, cette théorie était peu étudiée.
d) _____, les résultats seront présentés.
e) Le professeur explique la leçon, _____ il répond aux questions.

Activité 9 : Production d'énoncés

Consigne : Rédigez :

a) un énoncé au présent d'énonciation ;

b) un énoncé au présent historique ;

c) un énoncé au présent de vérité générale ;

d) un énoncé contenant un connecteur temporel ;

e) un énoncé utilisant le conditionnel pour exprimer l'hypothèse.

Activité 10 : Question de réflexion

Consigne : Répondez brièvement aux questions suivantes.

1. Quelle différence existe-t-il entre le temps de l'énonciation et le temps du récit ?
2. Pourquoi le présent occupe-t-il une place importante dans le discours scientifique ?
3. Quel rôle jouent les connecteurs temporels dans un texte ?

C**orrigés**

Corrigé de l'activité 1

1. Temps de l'énonciation.
2. Temps du récit.
3. Temps du récit.
4. Temps de l'énonciation.
5. Temps du récit.

Corrigé de l'activité 2

1. « Demain » : marqueur temporel ; futur simple ; action postérieure au moment de parole.
2. « Aujourd'hui » : marqueur temporel ; présent ; simultanéité avec l'énonciation.
3. « En 1789 » : repère historique ; présent historique ; effet d'actualisation.
4. « lorsque » : connecteur temporel ; imparfait et passé composé ; opposition entre action durative et action ponctuelle.

Corrigé de l'activité 3

1. Présent de vérité générale.
2. Présent d'énonciation.
3. Présent à valeur future.
4. Présent historique.
5. Présent de narration.

Corrigé de l'activité 4

1. L'imparfait décrit une action durative et le cadre du récit.
2. Le passé composé introduit une action ponctuelle qui fait progresser le récit.

3. Le passé simple exprime des actions principales successives dans un récit narratif.

Corrigé de l'activité 5

1. « D'abord », « puis » : organisent la succession des actions.
2. « Ensuite » : marque la progression de l'analyse.
3. « Auparavant » : indique une antériorité.
4. « Enfin » : introduit la dernière étape du discours.

Corrigé de l'activité 6

1. « En 1789, le peuple prend la Bastille. »
2. « Il ouvre la porte et regarde autour de lui. »
3. « Demain, nous commençons le chapitre. »
4. « Cette théorie pourrait expliquer certains phénomènes. »

Corrigé de l'activité 7

1. « examinons » : présent d'énonciation ; « analyserons » : futur exprimant une progression pédagogique.
2. Futur simple indiquant une action postérieure au moment de parole.
3. Conditionnel exprimant l'hypothèse et la prudence énonciative.
4. Présent scientifique à valeur générale et explicative.

Corrigé de l'activité 8

1. D'abord
2. puis
3. Auparavant
4. Enfin
5. ensuite

Corrigé de l'activité 9

1. « Je commence mon exposé. »
2. « En 1830, la France envahit l'Algérie. »
3. « La Terre tourne autour du Soleil. »
4. « Ensuite, nous analyserons les résultats. »
5. « Cette hypothèse pourrait être correcte. »

Corrigé de l'activité 10

1. Le temps de l'énonciation correspond au moment de parole, tandis que le temps du récit concerne les événements racontés.
2. Le présent est fréquent dans le discours scientifique parce qu'il donne une valeur générale et objective aux connaissances.

3. Les connecteurs temporels assurent la cohérence chronologique et la progression du discours

Chapitre 7 : Introduction à la théorie d'Antoine Culioli

Introduction

La théorie d'Antoine Culioli s'inscrit dans le prolongement des approches énonciatives tout en proposant une conceptualisation plus opératoire de la construction du sens. Alors que la linguistique structurale se concentrait essentiellement sur le système de la langue, la linguistique de l'énonciation, notamment avec Émile Benveniste, a déplacé l'attention vers l'acte de production du discours. Dans cette continuité, Antoine Culioli développe une théorie des opérations énonciatives qui considère le langage comme une activité cognitive et interprétative. Le sens n'est plus envisagé comme une donnée stable contenue dans les mots, mais comme le résultat d'un ensemble d'opérations mentales et linguistiques effectuées par un sujet en situation. Cette perspective renouvelle profondément l'analyse du discours en mettant l'accent sur les processus de construction du sens, le rôle du sujet et les mécanismes de repérage dans l'énonciation.

1. Présentation générale de la linguistique de l'énonciation

La linguistique de l'énonciation chez Culioli repose sur une conception dynamique du langage : parler, c'est construire du sens à partir d'opérations complexes qui mobilisent à la fois la langue, le contexte et l'activité du sujet. Contrairement à une vision strictement structuraliste, cette approche considère que l'énoncé n'est pas une simple combinaison de signes, mais le produit d'une activité de mise en forme du sens. Culioli insiste sur le fait que l'analyse linguistique doit dépasser la surface des énoncés pour reconstruire les opérations sous-jacentes qui ont permis leur production. Ainsi, l'énonciation est envisagée comme un processus de mise en relation entre un locuteur, un co-énonciateur et un monde référentiel, ce qui rapproche sa pensée de la problématique de l'intersubjectivité déjà mise en évidence par Benveniste, tout en l'enrichissant par une dimension plus formelle et cognitive.

Dans cette perspective, la langue est conçue comme un système de potentialités interprétatives, et non comme un ensemble de significations figées. Comme l'a souligné Culioli dans ses travaux sur la théorie des opérations prédicatives et énonciatives, le linguiste doit reconstruire les mécanismes de stabilisation du sens à partir des traces linguistiques observables dans l'énoncé. Cette orientation a fortement influencé la linguistique française contemporaine, notamment les recherches en analyse du discours et en didactique des langues, où l'on s'intéresse davantage aux processus de construction du sens qu'aux seules structures grammaticales.

2. Notions d'opérations énonciatives

Au cœur de la théorie culiolienne se trouve la notion d'opérations énonciatives, qui renvoie aux processus mentaux et linguistiques par lesquels un locuteur élabore et organise son discours. Produire un énoncé implique, selon Culioli, des opérations de repérage, de qualification, de quantification et de validation. Par exemple, lorsqu'un locuteur dit « Il fait froid aujourd'hui », il ne se contente pas de décrire une réalité objective ; il opère un repérage temporel (« aujourd'hui »), une évaluation subjective (« froid ») et une validation de son jugement dans une situation donnée. L'énoncé apparaît alors comme la trace linguistique d'un ensemble d'opérations cognitives.

Cette conception rejoint, sur certains points, les analyses d'Oswald Ducrot sur la polyphonie énonciative, dans la mesure où le sens est construit à travers des positions énonciatives multiples et des ajustements interprétatifs. Cependant, Culioli va plus loin en proposant une modélisation des mécanismes qui permettent au locuteur de stabiliser le sens malgré l'indétermination du langage. Ainsi, les opérations énonciatives permettent d'expliquer pourquoi un même énoncé peut recevoir des interprétations différentes selon le contexte, l'intention du locuteur et la situation d'énonciation. De plus, la théorie des opérations insiste sur le caractère non transparent du langage : entre l'intention du locuteur et l'énoncé produit, il existe une série de transformations et d'ajustements. Cela signifie que l'analyse linguistique doit reconstruire ces opérations invisibles à partir des indices formels présents dans le discours, tels que les modalisateurs, les temps verbaux, les déterminants ou les marqueurs de repérage.

3. Place du sujet dans la construction du sens

Dans la théorie d'Antoine Culioli, le sujet occupe une place centrale dans la construction du sens. Le sujet n'est pas simplement un locuteur grammatical, mais un sujet énonciateur qui construit des représentations du monde et les met en discours. Le sens d'un énoncé dépend ainsi du point de vue adopté par le sujet, de son positionnement énonciatif et de la relation qu'il établit avec son co-énonciateur. Par exemple, l'énoncé « Il doit être chez lui » peut exprimer une hypothèse, une certitude atténuée ou une simple supposition, selon l'intention et la posture du sujet parlant.

Cette conception du sujet rejoint les réflexions de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur la subjectivité dans le langage, selon lesquelles toute production discursive porte la trace du locuteur à travers des marques linguistiques explicites ou implicites. Chez Culioli, cette subjectivité est étroitement liée aux opérations de validation et de prise en charge énonciative : le locuteur s'engage plus ou moins

dans ce qu'il dit, ce qui se manifeste par des marqueurs tels que « je pense », « sans doute », « certainement », ou encore par le choix des temps et des modalités.

Par ailleurs, la place du sujet se manifeste également dans les opérations de repérage, qui consistent à situer les événements par rapport à un centre énonciatif. Ainsi, dire « ici », « maintenant » ou « demain » suppose toujours un point de référence subjectif. Le sens n'est donc jamais totalement objectif : il est toujours construit à partir d'un point de vue situé. Cette approche permet d'articuler la linguistique de l'énonciation avec les dimensions cognitives et pragmatiques du langage, en montrant que la production du sens résulte d'une interaction constante entre le sujet, la langue et le contexte.

Conclusion

L'introduction à la théorie d'Antoine Culioli permet de comprendre l'évolution des théories énonciatives vers une conception plus dynamique et opératoire du langage. En mettant l'accent sur les opérations énonciatives, la construction du sens et la centralité du sujet, Culioli propose un cadre théorique qui dépasse la simple description des formes linguistiques pour s'intéresser aux processus de production et d'interprétation du discours. Cette perspective complète et prolonge les apports de la linguistique de l'énonciation benvenistienne, tout en ouvrant la voie à des analyses plus fines du discours, particulièrement utiles en sciences du langage, en analyse du discours et en didactique du FLE. Elle montre, en définitive, que parler, c'est avant tout construire du sens à travers une activité énonciative complexe, située et profondément subjective.

Activités

Activité 1 : Repérage des opérations énonciatives

Consigne : Identifiez dans les énoncés suivants :

1. l'opération de repérage ;
2. l'opération de qualification ;
3. les marques de subjectivité.

a) « Il fait froid aujourd'hui. »
b) « Je pense que cette théorie est complexe. »
c) « Demain, nous analyserons ce texte. »
d) « Cette hypothèse est probablement correcte. »

Activité 2 : Analyse du positionnement du sujet

Consigne : Expliquez comment le sujet parlant manifeste sa présence dans les énoncés suivants.

a) « Je crois que cette notion est difficile. »
b) « Il doit être chez lui. »
c) « Sans doute, cette analyse est pertinente. »
d) « Nous étudions aujourd'hui la théorie de Culioli. »

Activité 3 : Analyse énonciative d'un énoncé

Consigne : Analysez les éléments énonciatifs présents dans l'énoncé suivant :

« Aujourd'hui, je pense que cette théorie peut expliquer certains phénomènes linguistiques. »

Vous identifierez :

1. les marques de subjectivité ;
2. les repères temporels ;
3. les procédés de modalisation ;
4. le rôle du sujet dans la construction du sens.

ÉLEMENTS DE REPONSE

Corrigé de l'activité 1

a) « Il fait froid aujourd'hui. »

- Repérage : « aujourd'hui »
- Qualification : « froid »
- Subjectivité : appréciation implicite du locuteur

b) « Je pense que cette théorie est complexe. »

- Marque de subjectivité : « Je pense »
- Qualification : « complexe »

c) « Demain, nous analyserons ce texte. »

- Repérage temporel : « Demain »
- Temps verbal : futur simple

d) « Cette hypothèse est probablement correcte. »

- Modalisateur : « probablement »

- Qualification : « correcte »
- Subjectivité : degré de certitude atténué

Corrigé de l'activité 2

1. « Je crois que cette notion est difficile. »

- Le sujet manifeste explicitement son point de vue grâce à « Je crois ».

2. « Il doit être chez lui. »

- Le verbe modal « doit » exprime une hypothèse ou une probabilité.

3. « Sans doute, cette analyse est pertinente. »

- Le modalisateur « sans doute » traduit une certitude nuancée.

4. « Nous étudions aujourd'hui la théorie de Culioli. »

- « Nous » marque la présence des participants à l'énonciation.
- « aujourd'hui » constitue un repérage temporel lié au moment de parole.

Corrigé de l'activité 3

- Marque de subjectivité : « je pense »
- Repère temporel : « Aujourd'hui »
- Modalisation : « peut expliquer » exprime une possibilité et non une certitude

Chapitre 8 : La théorie de Culioli – opérations et repérage

Introduction

Dans le prolongement de l'introduction à la théorie culiolienne, ce chapitre vise à approfondir deux notions fondamentales de la linguistique d'Antoine Culioli : les opérations de repérage et la construction énonciative du sens. Alors que la tradition linguistique classique considérait le sens comme relativement stable, la théorie des opérations énonciatives développée par Antoine Culioli met en évidence le caractère dynamique, contextuel et construit du sens. Dans cette perspective, comprendre un énoncé ne consiste pas seulement à analyser sa structure grammaticale, mais à reconstruire les opérations cognitives et linguistiques qui ont permis sa production. Le sens est donc envisagé comme le résultat d'un processus de repérage, d'ajustement et d'interprétation réalisé par le sujet parlant en situation.

1. Les opérations de repérage

La notion de repérage est centrale dans la théorie de Culioli. Elle désigne l'ensemble des opérations par lesquelles le locuteur situe ce qu'il dit par rapport à des repères : temporels, spatiaux, subjectifs ou contextuels. Autrement dit, parler revient à positionner un contenu par rapport à un centre de référence, souvent appelé centre énonciatif. Lorsque quelqu'un dit : « Je viens ici demain », l'énoncé ne peut être compris qu'en fonction du repère du locuteur (qui parle), du lieu d'énonciation (« ici ») et du moment où il parle (« demain »). Sans ces repères, l'énoncé reste indéterminé.

Ces opérations de repérage ne sont pas uniquement linguistiques, elles sont aussi cognitives. Le locuteur construit mentalement une situation et la met en mots. Par exemple, dans l'énoncé « Cet étudiant est sérieux », le déterminant « cet » opère un repérage référentiel : il renvoie à un individu identifiable dans le contexte. De même, dire « Il fait froid aujourd'hui » implique un repérage temporel (« aujourd'hui ») et une évaluation subjective (« froid »). L'énoncé devient ainsi la trace visible d'opérations invisibles de localisation, de qualification et de validation.

Les travaux de Culioli montrent également que le repérage est toujours relatif à une situation d'énonciation, ce qui rejoint, sur certains points, les réflexions de Émile Benveniste sur les embrayeurs. Cependant, Culioli va plus loin en affirmant que tout énoncé, même apparemment

objectif, suppose un système de repères construit par le sujet. Ainsi, même une phrase comme « L'eau bout à 100 degrés » repose sur un cadre de validation scientifique et contextuel.

2. Variabilité du sens selon le contexte

Un des apports majeurs de la théorie culiolienne est l'idée que le sens n'est jamais fixe, mais variable selon le contexte d'énonciation. Un même énoncé peut produire des interprétations différentes selon la situation, l'intention du locuteur et le co-énonciateur. Par exemple, la phrase « Il arrive » peut exprimer une certitude, une hypothèse ou une inquiétude, selon l'intonation, le contexte discursif ou la situation communicative. Dans une gare, elle peut signifier l'arrivée d'un train ; dans une conversation personnelle, elle peut renvoyer à une personne attendue.

Cette variabilité du sens montre que la signification linguistique ne se réduit pas au dictionnaire. Elle dépend de paramètres extralinguistiques tels que la situation, les connaissances partagées et les intentions communicatives. Comme l'ont également souligné des linguistes comme Oswald Ducrot, le sens d'un énoncé se construit dans l'interaction et dans l'interprétation. Chez Culioli, cette idée est systématisée : l'énoncé est une forme stable qui permet des ajustements interprétatifs multiples.

Prenons un exemple simple : « Tu viens ? ». Selon le contexte, cette phrase peut être une invitation amicale, un ordre implicite, une demande insistante ou une simple vérification. Le sens réel ne réside donc pas uniquement dans la structure grammaticale, mais dans la situation d'énonciation. Cela montre que le langage est fondamentalement dépendant du contexte et que l'analyse linguistique doit intégrer cette dimension interprétative.

3. La construction énonciative du sens

Dans la théorie de Culioli, le sens se construit progressivement à travers des opérations énonciatives effectuées par le sujet parlant. Le locuteur ne transmet pas un sens déjà prêt ; il élabore une représentation qu'il ajuste en fonction du contexte et de son interlocuteur. Ainsi, l'énoncé est le résultat d'une activité de construction et non une simple reproduction du réel. Par exemple, dire « Je pense qu'il va réussir » implique une prise de position subjective, une évaluation et une modalisation du contenu. Le marqueur « je pense » signale que le locuteur assume une responsabilité énonciative et qu'il présente l'information comme une opinion plutôt qu'un fait certain.

Cette construction du sens repose également sur des opérations de validation. Le locuteur peut renforcer, atténuer ou nuancer ce qu'il dit à l'aide de modalisateurs comme « peut-être », «

sûrement », « probablement ». Par exemple, entre « Il viendra » et « Il viendra peut-être », la différence ne porte pas seulement sur le contenu, mais sur le degré d'engagement du sujet dans son énoncé. Cela montre que le sens n'est pas seulement informatif, il est aussi lié à la posture énonciative du locuteur.

Par ailleurs, la construction énonciative du sens implique une interaction entre le locuteur et le co-énonciateur. Le discours est toujours orienté vers un destinataire, ce qui influence les choix linguistiques. Par exemple, un enseignant dira à ses étudiants : « Vous devez revoir ce chapitre », tandis qu'entre collègues il dira plutôt : « Il faudrait peut-être revoir ce chapitre ». Le sens se construit donc différemment selon la relation interlocutive, ce qui confirme le caractère intersubjectif et contextuel de l'énonciation.

Conclusion

La théorie de Culioli met en évidence que le sens linguistique est le produit d'opérations de repérage, d'ajustement et de construction réalisées par le sujet en situation. Les opérations de repérage permettent de situer les énoncés dans un cadre temporel, spatial et subjectif, tandis que la variabilité contextuelle montre que le sens n'est jamais totalement stable. Enfin, la construction énonciative du sens souligne le rôle actif du locuteur, qui organise, module et valide son discours en fonction du contexte et de son interlocuteur. Ce cadre théorique offre ainsi des outils particulièrement pertinents pour l'analyse du discours, la linguistique de l'énonciation et la didactique des langues, en montrant que comprendre un énoncé revient à reconstruire les opérations qui ont permis sa production et son interprétation.

Activités

Activité 1 : Réflexion sur le repérage énonciatif

Consigne : Lisez les énoncés suivants puis expliquez pourquoi ils ne peuvent pas être interprétés correctement sans connaître la situation d'énonciation.

1. « Je viens ici demain. »
2. « Cet étudiant est sérieux. »
3. « Nous commencerons plus tard. »

Vous préciserez :

- les éléments de repérage présents ;

- le rôle du locuteur dans l'interprétation ;
- l'importance du contexte.

Activité 2 : Variabilité du sens selon le contexte

Consigne : Expliquez comment le sens des énoncés suivants peut varier selon la situation de communication.

a) « Il arrive. »
b) « Tu viens ? »
c) « C'est intéressant. »

Pour chaque énoncé, proposez deux contextes différents et expliquez comment le sens change.

Activité 3 : Réflexion sur la construction énonciative du sens

Consigne : Comparez les énoncés suivants et expliquez ce qu'ils révèlent sur le positionnement du locuteur.

a) « Il viendra. »
b) « Il viendra peut-être. »
c) « Je pense qu'il viendra. »
d) « Il viendra certainement. »

Vous analyserez :

- le degré de certitude ;
- l'engagement du locuteur ;
- le rôle des modalisateurs dans la construction du sens.

Eléments de réponses

Corrigé de l'activité 1

1. « Je viens ici demain. »

- Les éléments de repérage sont : « je », « ici », « demain ».
- L'énoncé dépend entièrement de la situation d'énonciation.
- Sans connaître le locuteur, le lieu et le moment de parole, le sens reste imprécis.

2. « Cet étudiant est sérieux. »

- Le déterminant « cet » renvoie à un référent identifiable dans le contexte.
- Le locuteur suppose que le destinataire peut identifier l'étudiant concerné.

3. « Nous commencerons plus tard. »

- « Nous » dépend des participants à l'échange.
- « plus tard » nécessite un repère temporel lié au moment d'énonciation.

Corrigé de l'activité 2

1. « Il arrive. »

- Dans une gare : annonce de l'arrivée d'un train.
- Dans une conversation personnelle : arrivée d'une personne attendue.

2. « Tu viens ? »

- Entre amis : invitation amicale.
- Entre un parent et un enfant : demande insistante ou ordre implicite.

3. « C'est intéressant. »

- Dans un cours : appréciation positive sincère.
- Dans un contexte ironique : remarque critique implicite.

Ces exemples montrent que le sens dépend du contexte et de l'interprétation.

Corrigé de l'activité 3

1. « Il viendra. »

- Le locuteur exprime une affirmation relativement certaine.

2. « Il viendra peut-être. »

- Le modalisateur « peut-être » marque l'incertitude.

3. « Je pense qu'il viendra. »

- Le locuteur exprime une opinion personnelle et assume subjectivement son énoncé.

4. « Il viendra certainement. »

- L'adverbe « certainement » renforce le degré de certitude.

Les modalisateurs permettent ainsi de nuancer le degré d'engagement du locuteur dans son discours.

Chapitre 9 : L'énonciation chez Oswald Ducrot

Introduction

La théorie énonciative d'Oswald Ducrot constitue une étape essentielle dans l'évolution des sciences du langage, notamment dans l'analyse du discours et de la subjectivité linguistique. S'inscrivant dans le prolongement des travaux sur l'énonciation initiés par Émile Benveniste, la réflexion de Oswald Ducrot propose une conception profondément renouvelée du discours en montrant qu'un énoncé ne véhicule pas une seule voix, mais plusieurs points de vue. Contrairement à une vision traditionnelle où le locuteur serait l'unique source du sens, Ducrot met en évidence la complexité énonciative du discours, en distinguant notamment le dire et le dit, et en introduisant la notion de polyphonie énonciative. Ainsi, le sens d'un énoncé ne dépend pas seulement de ce qui est dit explicitement, mais aussi des positions énonciatives et des voix implicites qui s'y manifestent.

A. Distinction dire / dit

La distinction entre le dire et le dit est fondamentale dans la théorie de Ducrot. Le « dit » correspond au contenu linguistique explicite de l'énoncé, c'est-à-dire ce qui est formulé grammaticalement et lexicalement. Le « dire », en revanche, renvoie à l'acte d'énonciation, à la manière dont le locuteur produit l'énoncé, à son intention et à la valeur pragmatique de ce qu'il exprime. Autrement dit, deux énoncés identiques au niveau du « dit » peuvent produire des effets de sens différents selon le « dire ».

Prenons un exemple simple : l'énoncé « Tu es encore en retard ». Au niveau du dit, il s'agit d'un constat objectif. Mais au niveau du dire, cet énoncé peut exprimer un reproche, une ironie, une simple remarque ou même une inquiétude, selon l'intonation et la situation d'énonciation. Ducrot montre ainsi que l'analyse linguistique doit dépasser la surface du message pour prendre en compte l'acte discursif et ses implications. Cette distinction permet d'expliquer pourquoi le sens réel d'un énoncé ne se réduit pas à son contenu littéral.

Cette idée rejoint, dans une certaine mesure, les analyses pragmatiques du langage, notamment celles de John Austin sur les actes de langage, selon lesquelles dire, c'est aussi agir. Toutefois, Ducrot insiste davantage sur la dimension argumentative et énonciative du discours, en montrant que chaque énoncé oriente l'interprétation et construit une position discursive.

B. La polyphonie énonciative

La notion de polyphonie énonciative est l'un des apports majeurs d'Oswald Ducrot à la linguistique. Selon cette conception, un énoncé peut contenir plusieurs voix ou points de vue, même s'il est produit par un seul locuteur. Autrement dit, le locuteur n'est pas nécessairement l'unique source des opinions exprimées dans son discours. Il peut rapporter, évoquer, contester ou intégrer d'autres voix, explicitement ou implicitement.

Par exemple, dans l'énoncé « Selon certains, ce projet est inutile », le locuteur introduit une voix extérieure (« certains ») tout en gardant une certaine distance par rapport à ce jugement. De même, la phrase « Il paraît que ce film est excellent » met en scène une voix collective indéterminée. Dans ces cas, le locuteur ne s'engage pas totalement dans le contenu de l'énoncé, mais construit une pluralité de points de vue à l'intérieur du discours.

Ducrot montre que la polyphonie est également présente dans des énoncés plus implicites. Par exemple, dire « Tu as réussi, finalement ! » peut supposer qu'une autre voix (implicite) doutait de cette réussite. Ainsi, l'énoncé met en scène une tension entre plusieurs positions énonciatives. Cette approche a profondément influencé l'analyse du discours, car elle permet de comprendre comment les locuteurs argumentent, nuancent et orientent le sens sans toujours l'exprimer directement.

C. Le locuteur et les voix du discours

Dans la théorie ducrotienne, il est essentiel de distinguer le locuteur réel et les différentes instances énonciatives présentes dans le discours. Ducrot différencie notamment le sujet parlant (la personne réelle) et le locuteur discursif (l'instance construite dans l'énoncé). Cela signifie que le « je » qui apparaît dans un énoncé n'est pas toujours l'expression directe de la personne empirique, mais une position énonciative construite par le discours.

Par exemple, dans un énoncé comme « Franchement, je trouve cette décision injuste », le locuteur assume explicitement une prise de position. En revanche, dans « Il est évident que cette décision est injuste », la subjectivité est plus implicite, mais elle reste présente à travers l'orientation argumentative de l'énoncé. Le discours donne ainsi l'impression d'une objectivité tout en intégrant une voix évaluative.

La présence de plusieurs voix dans le discours se manifeste aussi dans les citations, les discours rapportés et les marques modales. Par exemple : « Le professeur affirme que cet exercice est facile ». Ici, la voix du professeur est intégrée dans le discours du locuteur. Cette superposition des voix

montre que le discours est une construction complexe, où différentes positions énonciatives coexistent et interagissent.

Par ailleurs, cette conception du locuteur rejoint certaines réflexions de la linguistique énonciative et de l'analyse du discours, notamment chez Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui souligne que tout énoncé est porteur de traces subjectives et interactionnelles. Le locuteur organise son discours en fonction de son interlocuteur, de ses intentions et du contexte communicatif, ce qui confirme le caractère dialogique du langage.

Conclusion

La théorie de l'énonciation chez Oswald Ducrot met en lumière la complexité du discours en introduisant des notions essentielles telles que la distinction entre dire et dit, la polyphonie énonciative et la multiplicité des voix discursives. En montrant qu'un énoncé peut contenir plusieurs points de vue et niveaux d'engagement, Ducrot renouvelle l'analyse linguistique du sens et de l'argumentation. Cette approche complète les apports de la linguistique de l'énonciation en insistant sur la dimension dialogique et interprétative du langage. Elle constitue ainsi un cadre théorique particulièrement pertinent pour l'analyse du discours, la pragmatique et la didactique des langues, en aidant à comprendre que le sens d'un énoncé résulte non seulement de ce qui est dit, mais aussi des voix et des positions énonciatives qui s'y inscrivent.

Activités

Activités

Activité 1 : QCM

Consigne : Choisissez la bonne réponse.

1. Le « dit » correspond :

- a) à l'intention du locuteur.
- b) au contenu explicite de l'énoncé.
- c) à la polyphonie.

2. Le « dire » renvoie :

- a) à l'acte d'énonciation.
- b) uniquement au dictionnaire.
- c) à la phrase grammaticale.

3. La polyphonie signifie :

- a) qu'un énoncé contient une seule voix.
- b) qu'un énoncé peut contenir plusieurs voix.
- c) que le locuteur est absent.

4. Selon Ducrot, le locuteur :

- a) produit toujours un discours totalement neutre.
- b) peut mettre en scène des voix différentes.
- c) n'a aucun rôle dans l'interprétation.

Activité 2 : Vrai ou faux

Consigne : Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

a) Le dit et le dire sont exactement la même chose.

b) La polyphonie énonciative suppose la présence de plusieurs points de vue dans un même énoncé.

c) L'énoncé « Tu as réussi, finalement ! » peut impliquer un point de vue antérieur de doute.

d) Pour Ducrot, le sens d'un énoncé dépend uniquement de sa structure grammaticale.

e) Le locuteur peut rapporter la voix d nɹɒɦʔ

f) Le dit et le dire sont exactement la même chose.

g) La polyphonie énonciative suppose la présence de plusieurs points de vue dans un même énoncé.

h) L'énoncé « Tu as réussi, finalement ! » peut impliquer un point de vue antérieur de doute.

i) Pour Ducrot, le sens d'un énoncé dépend uniquement de sa structure grammaticale.

j) Le locuteur peut rapporter la voix d'autrui dans son discours.

Activité 3 : Repérage dans des énoncés

Consigne : Pour chaque énoncé, dites s'il relève surtout du dit, du dire, ou de la polyphonie.

a) « Tu es encore en retard. »

b) « Selon certains, ce projet est inutile. »

c) « Il est évident que cette décision est injuste. »

d) « Le professeur affirme que cet exercice est facile. »

e) « Tu as réussi, finalement ! »

Activité 5 : Réécriture3

Consigne : Réécrivez chaque phrase de manière à faire apparaître une autre voix ou un autre point de vue.

a) « Ce projet est inutile. »

b) « Ce film est excellent. »

c) « Cette décision est juste. »

Activité 6 : Question de synthèse

Consigne : Répondez en 8 à 10 lignes à la question suivante :

En quoi la théorie de Ducrot renouvelle-t-elle l'analyse du sens ?

Activité 7 : Mini-analyse

Consigne : Analysez l'énoncé suivant en 5 à 6 lignes :

« Il paraît que cette théorie est difficile. »

Dites :

- quel est le dit ;
- quel est le rôle du dire ;
- s'il y a polyphonie ou non.

Elément de réponse

Corrigé de l'activité 1

1-b

2-a

3-b

4-b

Corrigé de l'activité 2

1. Faux.
2. Vrai.
3. Vrai.
4. Faux.
5. Vrai.

Corrigé de l'activité 3

1-B

2-D

3-C

4-A

5-E

Corrigé de l'activité 4

a) Surtout le dit.

b) Surtout la polyphonie.

c) Le dire et une orientation argumentative implicite.

d) La polyphonie.

e) Le dire, avec une dimension évaluative et implicite.

Corrigé de l'activité 5

Réponses possibles :

a) « Selon plusieurs chercheurs, ce projet serait inutile. »

b) « D'après certains spectateurs, ce film serait excellent. »

c) « Pour quelques observateurs, cette décision serait juste. »

Corrigé de l'activité 6

La théorie de Ducrot renouvelle l'analyse du sens en montrant qu'un énoncé ne se réduit pas à son contenu explicite. Elle distingue le dit, c'est-à-dire ce qui est formulé, et le dire, c'est-à-dire l'acte d'énonciation et l'orientation du discours. Ducrot met aussi en évidence la polyphonie énonciative, selon laquelle un seul énoncé peut contenir plusieurs voix ou points de vue. Le sens dépend donc de la manière dont le locuteur organise son discours, rapporte d'autres voix ou prend distance par rapport à ce qu'il dit. Cette approche permet de mieux comprendre l'argumentation et la subjectivité dans le langage.

Corrigé de l'activité 7

- **Dit** : « cette théorie est difficile ».
- **Dire** : « Il paraît que » introduit une prise de distance du locuteur et une forme d'atténuation.
- **Polyphonie** : oui, car l'énoncé met en scène au moins deux points de vue : celui qui affirme que la théorie est difficile et celui du locuteur qui relaie cette information sans l'assumer totalement.

Chapitre 10 : Modalité et modalisation

Introduction

La modalité constitue un aspect central de l'énonciation, car elle permet au locuteur d'exprimer sa manière d'appréhender la réalité, d'évaluer une situation ou de prendre position vis-à-vis de ce qu'il dit. Plus qu'un simple ajout grammatical, la modalité reflète la subjectivité et l'engagement du locuteur dans le discours. L'étude de la modalité et de la modalisation s'inscrit dans la continuité des travaux énonciatifs de Benveniste, Culioli, et Ducrot, en mettant l'accent sur la subjectivité, l'opérationnalisation du sens et les choix linguistiques qui reflètent l'attitude du locuteur.

1. Définition de la modalité

La modalité peut être définie comme l'ensemble des procédés linguistiques qui permettent à un locuteur d'indiquer sa position par rapport au contenu de son énoncé. Elle manifeste l'attitude de celui qui parle vis-à-vis du réel, de la probabilité, de l'obligation ou du jugement. Par exemple, dans l'énoncé « Il doit être malade », le verbe modal « doit » indique que le locuteur émet une hypothèse, une probabilité, et non un fait certain.

1.1.Les types de modalité

Dans l'analyse énonciative, la modalisation occupe une place essentielle, car elle permet de comprendre la manière dont le locuteur se positionne par rapport au contenu de son énoncé. En produisant un discours, le sujet parlant ne se contente pas de transmettre une information ; il exprime également un degré de certitude, une obligation, une permission, un jugement ou une appréciation personnelle. Les modalités traduisent ainsi l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il dit et révèlent son implication subjective dans l'énoncé.

La linguistique distingue généralement plusieurs types de modalités, parmi lesquelles les modalités épistémiques, déontiques et appréciatives occupent une place centrale dans l'analyse du discours.

1.1.1. Les modalités épistémiques

La modalité épistémique concerne le degré de certitude, de probabilité ou de connaissance du locuteur à propos d'un énoncé. Elle permet d'exprimer si une information est considérée comme certaine, possible, probable ou hypothétique.

Lorsqu'un locuteur affirme :

- « Il pourrait venir demain » ;
- « Elle doit connaître la réponse » ; il ne présente pas les faits comme absolument certains.

Il exprime plutôt une hypothèse, une supposition ou une probabilité fondée sur des indices ou sur son propre jugement.

La modalité épistémique traduit donc la relation entre le locuteur et la vérité de l'énoncé. Elle reflète le degré d'engagement du sujet parlant dans ce qu'il affirme.

Différents procédés linguistiques permettent d'exprimer cette modalité :

- les verbes modaux : « pouvoir », « devoir » ;
- les adverbes modaux : « probablement », « peut-être », « certainement » ;
- certaines tournures impersonnelles : « il semble que », « il est probable que ».

Par exemple :

- « Il pleuvra sûrement demain. »
- « Il semble que cette hypothèse soit correcte. »
- « Cette théorie pourrait expliquer le phénomène. »

Dans le discours scientifique et universitaire, la modalité épistémique joue un rôle particulièrement important. Les chercheurs utilisent souvent des formulations prudentes afin d'éviter les affirmations catégoriques :

- « On peut supposer que… »
- « Il semble que… »
- « Cette analyse pourrait montrer que… »

Cette prudence énonciative contribue à l'objectivité apparente du discours académique.

1.1.2. Les modalités déontiques

La modalité déontique exprime l'obligation, l'interdiction, la permission ou la nécessité. Elle traduit une relation fondée sur des normes, des règles ou des contraintes sociales.

Dans les énoncés :

- « Tu dois finir ton travail. »
- « Tu peux sortir. » le locuteur agit sur le comportement du destinataire en imposant une obligation ou en accordant une autorisation.

La modalité déontique est très présente dans :

- les discours pédagogiques ;

- les règlements ;
- les consignes ;
- les textes juridiques et administratifs.

Elle s'exprime principalement à travers :

- les verbes modaux : « devoir », « pouvoir », « falloir » ;
- certaines tournures impersonnelles : « il faut que », « il est nécessaire de » ;
- le mode subjonctif dans certaines constructions.

Par exemple :

- « Il faut respecter les consignes. »
- « Vous devez remettre le travail avant lundi. »
- « Il est interdit de fumer ici. »

La modalité déontique révèle également une relation hiérarchique ou institutionnelle entre les interlocuteurs. Dans une salle de classe, l'enseignant peut dire :

- « Vous devez lire ce chapitre avant la séance prochaine. »

Le verbe « devoir » marque ici une obligation liée au cadre pédagogique.

Dans certains contextes, la modalité déontique peut être atténuée afin de produire un effet de politesse ou de diplomatie :

- « Il faudrait revoir cette partie. »
- « Vous pourriez compléter votre réponse. »

Le conditionnel permet alors d'adoucir l'obligation et de rendre l'énoncé moins direct.

1.1.3.Les modalités appréciatives

La modalité appréciative traduit un jugement de valeur ou une évaluation subjective portée par le locuteur sur une personne, un objet, une situation ou un événement.

Dans les énoncés :

- « Ce film est intéressant. »
- « Cette décision est regrettable. »

le locuteur ne transmet pas uniquement une information ; il exprime également une appréciation personnelle.

Cette modalité se manifeste souvent à travers :

- des adjectifs évaluatifs : « intéressant », « excellent », « regrettable », « inutile » ;

- des adverbes appréciatifs : « heureusement », « malheureusement » ;
- certaines expressions subjectives : « à mon avis », « je trouve que ».

Par exemple :

- « Heureusement, les étudiants ont bien compris la leçon. »
- « Je trouve cette analyse particulièrement pertinente. »
- « Malheureusement, le projet a été annulé. »

Les modalités appréciatives montrent clairement que le langage est traversé par la subjectivité du locuteur. Même dans des discours apparemment neutres, des marques évaluatives peuvent orienter l'interprétation du destinataire.

Dans le discours médiatique, politique ou publicitaire, ces modalités sont fréquemment utilisées pour influencer le destinataire et produire certains effets argumentatifs.

2. Les marqueurs linguistiques de la modalisation

La modalisation repose sur différents procédés linguistiques qui permettent au locuteur d'exprimer son attitude vis-à-vis de l'énoncé.

a) Les verbes modaux et auxiliaires

Les verbes tels que :

- « pouvoir » ;
- « devoir » ;
- « savoir » ;
- « falloir » ;

constituent des marqueurs essentiels de la modalisation.

Exemples :

- « Il peut réussir. »
- « Vous devez terminer ce travail. »
- « Il faut respecter les règles. »

Ces verbes expriment la possibilité, l'obligation, la nécessité ou la capacité.

b) Les adverbes et expressions modales

Les adverbes modaux permettent de nuancer le degré de certitude ou d'évaluation :

- « probablement » ;
- « sûrement » ;

- « peut-être » ;
- « certainement ».

Exemples :

- « Il viendra probablement demain. »
- « Cette hypothèse est certainement valable. »

Certaines expressions impersonnelles remplissent également cette fonction :

- « Il est possible que… »
- « Il est nécessaire que… »

c) Les temps verbaux et les modes

Les temps et les modes verbaux jouent également un rôle important dans la modalisation.

Le conditionnel exprime souvent :

- l'hypothèse ;
- l'atténuation ;
- la prudence énonciative.

Exemple :

- « Cette théorie pourrait expliquer certains phénomènes. »

Le subjonctif peut traduire :

- le doute ;
- le souhait ;
- la nécessité.

Exemple :

- « Il faut que tu viennes. »

Le futur peut parfois exprimer une forte probabilité :

- « Il sera déjà arrivé. »

d) L'intonation et la prosodie

À l'oral, l'intonation et la prosodie influencent fortement l'interprétation des modalités. Un même énoncé peut exprimer :

- l'ironie ;
- le doute ;

- l’insistance ;
- l’étonnement ;

selon la manière dont il est prononcé.

Par exemple :

- « Tu viens ? »

peut être interprété comme :

- une simple question ;
- une invitation ;
- un reproche ;
- une injonction.

L’analyse énonciative doit donc prendre en compte non seulement les formes linguistiques, mais également les dimensions prosodiques et contextuelles du discours

Conclusion

L’étude de la modalité et de la modalisation met en évidence la complexité du fonctionnement énonciatif du langage ainsi que le rôle fondamental du locuteur dans la construction du sens. En effet, produire un énoncé ne consiste pas uniquement à transmettre une information objective ; le locuteur exprime également son degré de certitude, son jugement, son appréciation ou encore son positionnement vis-à-vis du contenu de son discours et de son destinataire. À travers les différentes modalités — épistémiques, déontiques et appréciatives — le langage apparaît comme un espace d’interprétation, de subjectivité et d’interaction. Les marqueurs linguistiques de la modalisation, tels que les verbes modaux, les adverbes, les temps verbaux ou encore l’intonation, permettent ainsi de nuancer les énoncés et de révéler l’implication du sujet parlant dans son discours. L’analyse de la modalisation est particulièrement importante dans les discours scientifiques, pédagogiques, médiatiques ou argumentatifs, où les choix linguistiques traduisent toujours une certaine stratégie énonciative. Elle permet également de mieux comprendre les mécanismes de persuasion, de prise de position et de construction des relations entre les interlocuteurs..

Activités

Activité 1 : Identifier les types de modalités

Consigne : Lisez les énoncés suivants puis indiquez s'il s'agit d'une modalité :

- épistémique ;
- déontique ;
- appréciative.

a) « Il doit certainement connaître la réponse. »

b) « Vous devez respecter les consignes de sécurité. »

c) « Cette analyse est particulièrement intéressante. »

d) « Il pourrait arriver en retard. »

e) « Il est interdit de parler pendant l'examen. »

f) « Malheureusement, le projet a échoué. »

Activité 2 : Compléter avec un marqueur de modalisation

Consigne : Complétez les phrases suivantes avec le marqueur modal qui convient :

(peut-être – il faut que – certainement – malheureusement – pouvoir)

a) _____ tu termines ce travail avant demain.

b) Il viendra _____ à la réunion.

c) _____, les étudiants n'ont pas compris la consigne.

d) Cette hypothèse _____ expliquer certains phénomènes linguistiques.

e) _____ les résultats seront meilleurs cette année.

Activité 3 : Relier les énoncés à leur valeur modale

Consigne : Reliez chaque énoncé à la valeur modale correspondante.

Énoncés

a. « Tu peux sortir maintenant. »

b. « Cette théorie semble pertinente. »

c. « Ce résultat est remarquable. »

d. « Il faut respecter les règles. »

e. « Il viendra probablement demain. »

Valeurs modales

1. Jugement appréciatif
2. Obligation
3. Possibilité / probabilité
4. Permission
5. Hypothèse prudente

Activité 4 : Reformulation modale

Consigne : Reformulez les phrases suivantes selon l'indication donnée.

1. « Cette théorie explique le phénomène. »

   → Exprimez l'hypothèse.
2. « Tu dois finir ton travail. »

   → Atténuez l'obligation.
3. « Ce film est bon. »

   → Renforcez l'appréciation.
4. « Il viendra demain. »

   → Exprimez l'incertitude.

Activité 5 : Analyse des marques de modalisation

Consigne : Repérez dans les énoncés suivants :

- Les marqueurs de modalisation ;
- Le type de modalité exprimé ;
- L'effet produit sur le destinataire.

a) « Il est possible que cette théorie soit correcte. »

b) « Vous devez remettre vos travaux avant lundi. »

c) « Heureusement, les résultats sont satisfaisants. »

d) « Cette hypothèse pourrait être validée prochainement. »

e) « Je trouve cette analyse particulièrement pertinente. »

Eléments de réponse

Corrigé de l'activité 1

1. « Il doit certainement connaître la réponse. »
   → Modalité épistémique
2. « Vous devez respecter les consignes de sécurité. »
   → Modalité déontique
3. « Cette analyse est particulièrement intéressante. »
   → Modalité appréciative
4. « Il pourrait arriver en retard. »
   → Modalité épistémique
5. « Il est interdit de parler pendant l'examen. »
   → Modalité déontique
6. « Malheureusement, le projet a échoué. »
   → Modalité appréciative

Corrigé de l'activité 2

a) Il faut que tu termines ce travail avant demain.
b) Il viendra certainement à la réunion.
c) Malheureusement, les étudiants n'ont pas compris la consigne.
d) Cette hypothèse peut expliquer certains phénomènes linguistiques.
e) Peut-être les résultats seront meilleurs cette année.

Corrigé de l'activité 3

a → 4. Permission

b → 5. Hypothèse prudente

c → 1. Jugement appréciatif

d → 2. Obligation

e → 3. Possibilité / probabilité

Corrigé de l'activité 4

1. « Cette théorie pourrait expliquer le phénomène. »
2. « Tu devrais finir ton travail. »
3. « Ce film est extrêmement bon. »
4. « Il viendra peut-être demain. »

Corrigé de l'activité 5

1. « Il est possible que cette théorie soit correcte. »

- Marqueur modal : « il est possible que »
- Modalité : épistémique
- Effet : exprime une hypothèse prudente

2. « Vous devez remettre vos travaux avant lundi. »

- Marqueur modal : « devez »
- Modalité : déontique

Chapitre 11 : Les subjectivèmes

Introduction

La notion de subjectivème occupe une place centrale dans l'analyse de la subjectivité en linguistique. Un subjectivème est un élément linguistique qui permet au locuteur d'exprimer son attitude, son jugement ou son évaluation personnelle vis-à-vis du contenu de son énoncé. Contrairement aux mots purement descriptifs, les subjectivèmes reflètent la position du locuteur et son engagement énonciatif. Cette notion s'inscrit dans la continuité des théories énonciatives de Benveniste, Culioli et Ducrot, qui considèrent le langage comme une activité construite par le sujet et dépendante du contexte.

1. Définition des subjectivèmes

Les subjectivèmes constituent un ensemble de formes linguistiques par lesquelles le locuteur manifeste sa présence dans le discours. Ils permettent d'exprimer une évaluation, une appréciation, une émotion ou une prise de position par rapport à ce qui est dit. En ce sens, ils ne se contentent pas de désigner des objets ou des faits du monde ; ils traduisent aussi une manière de les percevoir, de les juger ou de les ressentir.

L'intérêt de cette notion réside dans le fait qu'elle montre que la langue n'est jamais totalement neutre. Même dans les énoncés qui paraissent descriptifs, le locuteur peut laisser apparaître une orientation axiologique, c'est-à-dire une manière d'évaluer positivement ou négativement la réalité évoquée. Les subjectivèmes participent donc à l'inscription du sujet parlant dans son discours.

2. Origine et intérêt théorique

L'étude des subjectivèmes s'inscrit dans le prolongement des travaux sur la subjectivité linguistique. Elle s'est développée dans les recherches qui ont cherché à montrer que le langage ne reflète pas seulement le monde, mais qu'il véhicule également un point de vue. Cette perspective a été particulièrement importante dans les approches énonciatives et discursives, car elle a permis d'analyser les traces du sujet dans l'énoncé.

L'un des apports majeurs de cette notion est d'avoir mis en évidence que la subjectivité peut être explicite ou implicite. Elle n'apparaît pas seulement dans des exclamations ou des jugements

clairement formulés, mais aussi dans des choix lexicaux discrets, dans une modalisation légère ou dans une simple tournure évaluative. Ainsi, les subjectivèmes offrent un outil précis pour repérer l'orientation du discours.

3. Les critères de classification

Pour mieux comprendre les subjectivèmes, il est utile de les classer selon la nature de l'évaluation qu'ils expriment. On distingue généralement trois grands ensembles.

3.1. Les subjectivèmes évaluatifs

Ils servent à porter un jugement sur un être, un objet, une action ou une situation. Ce jugement peut être positif, négatif ou nuancé. Des mots comme merveilleux, intéressant, regrettable ou décevant appartiennent à cette catégorie. Ils signalent clairement que le locuteur adopte une position personnelle.

3.2.Les subjectivèmes modalisateurs

Ils traduisent le degré d'engagement du locuteur face à la vérité ou à la probabilité d'un fait. Ils permettent d'exprimer la certitude, le doute, la possibilité ou la vraisemblance. Des adverbes comme probablement, sûrement, peut-être ou apparemment relèvent de cette classe.

3.3.Les subjectivèmes émotionnels

Ils manifestent une réaction affective du locuteur. Ils expriment la joie, le regret, la surprise, le soulagement ou l'étonnement. Des formes comme heureusement, hélas, malheureusement ou tant mieux peuvent être considérées comme des marques émotionnelles.

Cette typologie montre que la subjectivité n'est pas un phénomène homogène : elle peut relever du jugement, de la modalisation ou de l'affect.

4. Les formes grammaticales des subjectivèmes

Les subjectivèmes n'apparaissent pas sous une seule forme grammaticale. Ils peuvent se réaliser à travers différentes catégories de mots, ce qui explique leur fréquence dans les énoncés ordinaires.

a) Les adjectifs évaluatifs

Les adjectifs sont parmi les formes les plus visibles de la subjectivité. Ils permettent d'assigner une qualité à un nom tout en exprimant une appréciation. Dans un film fascinant, un livre ennuyeux ou une remarque pertinente, l'adjectif ne décrit pas seulement ; il évalue.

b) Les adverbes évaluatifs

Les adverbes peuvent modifier un verbe, un adjectif ou un énoncé entier. Ils introduisent souvent un commentaire du locuteur sur l'ensemble du propos. Par exemple, heureusement, malheureusement ou franchement donnent une orientation subjective immédiate.

c) Les verbes évaluatifs

Certains verbes expriment directement un jugement ou une réaction personnelle. C'est le cas de admirer, déplorer, regretter, critiquer ou apprécier. Ces verbes mettent en scène la position du sujet parlant à l'intérieur même de la structure verbale.

5. Subjectivèmes et orientation argumentative

Les subjectivèmes jouent un rôle important dans l'orientation argumentative du discours. En choisissant un mot plutôt qu'un autre, le locuteur guide l'interprétation du destinataire. Par exemple, dire une erreur regrettable n'a pas le même effet que dire une simple erreur. Le premier énoncé invite à un jugement négatif plus fort.

Dans le discours politique, médiatique ou publicitaire, les subjectivèmes sont particulièrement fréquents. Ils servent à valoriser, dévaloriser, dramatiser ou atténuer une réalité. Ainsi, un même fait peut être présenté comme exceptionnel, inquiétant, encourageant ou décevant selon l'objectif du locuteur. Les subjectivèmes participent donc à la construction d'un point de vue.

6. Subjectivèmes et implicite

L'un des intérêts majeurs des subjectivèmes est leur capacité à produire de l'implicite. Un énoncé comme Il est surprenant qu'il ait réussi ne dit pas seulement qu'une réussite a eu lieu. Il laisse entendre que cette réussite était peu attendue, voire improbable. Le subjectivème surprenant véhicule ainsi un jugement implicite sur la situation.

De même, dans Il est dommage que tu partes si tôt, le mot dommage n'informe pas seulement ; il exprime un regret et suggère une évaluation de la situation. L'implicite permet donc au locuteur d'orienter le sens sans l'exprimer de manière frontale.

Cette dimension est essentielle dans l'analyse du discours, car elle montre que la subjectivité peut être indirecte, subtile et intégrée au lexique ordinaire.

7. Subjectivèmes et neutralité apparente

Un point important à souligner est que certains énoncés semblent objectifs alors qu'ils contiennent une forte charge subjective. Par exemple, Ce roman est long peut paraître descriptif, mais le choix de long peut être interprété comme un jugement implicite selon le contexte. De même, Ce travail est correct suggère souvent une évaluation modérée, ni totalement positive ni totalement négative.

Il faut donc distinguer la neutralité apparente de la neutralité réelle. Un énoncé n'est pas nécessairement objectif parce qu'il ne contient pas d'exclamation ou de marque explicite d'émotion. La subjectivité peut être discrète et s'inscrire dans le choix même des mots.

8. Subjectivèmes et analyse du discours

Dans l'analyse du discours, les subjectivèmes constituent des indices précieux pour repérer l'attitude du locuteur. Ils permettent de comprendre comment un énoncé se positionne dans un espace argumentatif. Le choix d'un adjectif, d'un adverbe ou d'un verbe évaluatif révèle souvent une intention de convaincre, de convaincre partiellement, d'atténuer ou de dramatiser.

Par exemple, dans un texte critique, l'expression une solution intéressante ouvre une appréciation favorable, tandis que une solution douteuse oriente immédiatement vers une lecture négative. Le sujet parlant n'impose pas seulement un contenu ; il construit aussi un rapport de force interprétatif avec son destinataire.

9. Vers une lecture plus fine de la subjectivité

L'étude des subjectivèmes montre enfin que la subjectivité dans le langage ne se réduit pas aux pronoms personnels ou aux déictiques. Elle s'étend à l'ensemble du lexique évaluatif. Cela permet d'enrichir l'analyse énonciative en distinguant plusieurs niveaux de présence du sujet dans le discours. Ainsi, un locuteur peut être présent de manière explicite par je pense, je regrette, à mon avis, mais aussi de manière implicite par des adjectifs comme admirable, inacceptable, préoccupant ou formidable. Cette diversité explique l'importance des subjectivèmes dans les recherches contemporaines sur l'énonciation et la subjectivité linguistique.

Conclusion

Les subjectivèmes occupent une place centrale dans l'étude de la subjectivité langagière. Ils permettent de montrer que le discours n'est jamais totalement neutre, car il porte toujours la trace d'une évaluation, d'une émotion ou d'une position du locuteur. Leur classification en subjectivèmes évaluatifs, modalisateurs et émotionnels rend possible une analyse plus fine des attitudes discursives. En mobilisant des adjectifs, des adverbes ou des verbes évaluatifs, le locuteur façonne le sens de son énoncé et influence son interprétation. Les subjectivèmes constituent ainsi un outil essentiel pour comprendre comment la langue sert à exprimer des jugements, à orienter les points de vue et à construire des implicites. Leur étude est donc indispensable pour toute approche énonciative ou discursive du langage.

Activités

Activité 1 : Repérage dans un texte

Consigne : Lisez le passage suivant, puis relevez les subjectivèmes en les classant selon leur type : évaluatif, modalisateur ou émotionnel.

Texte :

« Ce roman m'a paru particulièrement fascinant par la richesse de son univers et la finesse de son écriture. Dès les premières pages, on a le sentiment qu'il s'agit d'une œuvre remarquable, capable de retenir l'attention du lecteur avec une efficacité certaine. Pourtant, certaines scènes m'ont semblé regrettables, car elles ralentissent inutilement le rythme du récit. Il est probable que l'auteur ait voulu créer un effet de contraste, mais le résultat me paraît seulement partiellement convaincant. Heureusement, les personnages principaux compensent ces faiblesses par leur profondeur

psychologique et leur manière très touchante d'évoluer au fil de l'histoire. Dans l'ensemble, je dirais que ce livre constitue une lecture intéressante, même s'il laisse parfois une impression un peu désagréable à cause de quelques passages trop lourds. **»**

Activité 2 : Repérage dans des énoncés

Consigne : Dans les phrases suivantes, relevez le subjectivème et dites à quel type il appartient.

d) Ce film est fascinant.
e) Heureusement, l'examen a été reporté.
f) Il viendra probablement demain.
g) C'est une décision regrettable.
h) Hélas, le cours est terminé.

Activité 3 : Vrai ou faux

Consigne : Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

a) Les subjectivèmes servent uniquement à exprimer des émotions.
b) Un adjectif peut être un subjectivème.
c) Les subjectivèmes modalisateurs expriment le degré de certitude du locuteur.
d) Les subjectivèmes peuvent contribuer à l'implicite.
e) Un énoncé contenant un subjectivème est toujours complètement objectif.

Activité 4 : Transformation

Consigne : Réécrivez les phrases suivantes en ajoutant un subjectivème qui change ou précise l'attitude du locuteur.

a) Le cours est terminé.
b) Ce travail est correct.
c) Le film a réussi.
d) Il part demain.

Activité 5 : Analyse courte
Consigne : Lisez l'énoncé suivant puis répondez en 4 à 5 lignes.

« Il est surprenant qu'elle ait réussi. »

Questions :

a) Quel est le subjectivème ?
b) Que suggère-t-il ?
c) Quel effet produit-il sur le sens global de l'énoncé ?

Activité 6 : Production guidée
Consigne : Rédigez un court paragraphe de 6 à 8 lignes dans lequel vous utilisez au moins :

- 2 subjectivèmes évaluatifs ;
- 1 subjectivème modalisateur ;
- 1 subjectivème émotionnel.

Eléments de réponse

Corrigé de l'activité 1
1. Subjectivèmes relevés
particulièrement fascinant ,remarquable ,efficacité certaine , regrettables , il est probable, partiellement convaincant, heureusement, très touchante, intéressante, un peu désagréable, trop lourds

2. Classement
Subjectivèmes évaluatifs : fascinant, remarquable, efficacité certaine, regrettables, partiellement convaincant, très touchante, intéressante, désagréable, trop lourds.

Subjectivème modalisateur : il est probable.

Subjectivème émotionnel : heureusement.

3. Effet global
Le passage présente un jugement personnel nuancé sur le roman. Le locuteur exprime à la fois une appréciation positive et quelques réserves, ce qui montre une subjectivité forte mais mesurée. Les

subjectivèmes orientent la lecture du destinataire en valorisant certains aspects de l'œuvre tout en signalant ses limites. Ils permettent donc de construire un commentaire critique qui n'est pas neutre, mais argumenté et évaluatif.

Corrigé de l'activité 2

- **a)** fascinant : subjectivème évaluatif.
- **b)** Heureusement : subjectivème émotionnel.
- **c)** probablement : subjectivème modalisateur.
- **d)** regrettable : subjectivème évaluatif.
- **e)** Hélas : subjectivème émotionnel.

Corrigé de l'activité 3

Faux.

Vrai.

Vrai.

Vrai.

Faux.

Corrigé de l'activité 4

Réponses possibles :

- **b)** Hélas, le cours est terminé. / Le cours est malheureusement terminé.
- **c)** Ce travail est vraiment correct. / Ce travail est remarquablement correct.
- **d)** Le film a brillamment réussi. / Le film a malheureusement réussi ne conviendrait pas ici sans changement de sens ; on peut dire plutôt : Le film a admirablement réussi.
- **e)** Il part probablement demain. / Il part heureusement demain si le contexte l'autorise.

Corrigé de l'activité 5

Le subjectivème est :surprenant.

Il suggère que la réussite de cette personne n'était pas attendue.

Il introduit un jugement implicite du locuteur et oriente l'interprétation vers l'étonnement.

Corrigé de l'activité 6

Exemple de réponse possible :

Ce film est fascinant, mais la fin est regrettable. Il commencera probablement à être étudié en classe, ce qui est heureusement une bonne chose. Cette œuvre est vraiment intéressante par ses thèmes et son style. Ici, fascinant et regrettable sont des subjectivèmes évaluatifs, probablement est un modalisateur et heureusement est un subjectivème émotionnel.

Références bibliographiques

1. **Adam, J.-M. (2011). La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours (3e éd.). Armand Colin.**
2. **Amossy, R. (2010). La présentation de soi : Ethos et identité verbale. Presses universitaires de France.**
3. **Austin, J. L. (1970). Quand dire, c'est faire. Seuil.**
4. **Bally, C. (1944). Linguistique générale et linguistique française. Francke.**
5. **Benveniste, É. (1966). Problèmes de linguistique générale (Vol. 1). Gallimard.**
6. **Benveniste, É. (1974). Problèmes de linguistique générale (Vol. 2). Gallimard.**
7. **Charaudeau, P. (2005). Le discours politique : Les masques du pouvoir. Vuibert.**
8. **Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (Dir.). (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Seuil.**
9. **Culioli, A. (1990). Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations. Ophrys.**
10. **Détrie, C., Siblot, P., & Vérine, B. (2011). Lexique des sciences du langage. Armand Colin.**
11. **Ducrot, O. (1984). Le dire et le dit. Minuit.**
12. **Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale (Vol. 1). Minuit.**
13. **Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'énonciation : De la subjectivité dans le langage. Armand Colin.**
14. **Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). Les interactions verbales (Vol. 1). Armand Colin.**
15. **Maingueneau, D. (1994). L'énonciation en linguistique française. Hachette.**
16. **Maingueneau, D. (2002). Analyse du discours : Principes et pratique. Armand Colin.**
17. **Rabatel, A. (2008). Homo narrans : Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Lambert-Lucas.**
18. **Saussure, F. de. (1916). Cours de linguistique générale. Payot.: Francke**
19. **Roman Jakobson (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.**